

Association Swissdec  
Rapport annuel  
2023



<b>Organisation</b>	<b>3</b>
Comité	3
Centre opérationnel	6
Standardisation	8
Organigramme	9
Protection des données	10
Marketing	12
<b>Présentation des comptes</b>	<b>13</b>
Compte de résultats au 31 décembre 2023	14
Bilan au 31 décembre 2023	15
Produits liés à l'exploitation et aux projets	17
Charges liées à l'exploitation et aux projets	18
<b>Révision selon la Norme d'audit 910</b>	<b>19</b>
<b>Standardisation</b>	<b>21</b>
Organes	21
Norme suisse en matière de salaire (ELM)	23
Norme suisse en matière de prestations (KLE)	26
Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)	27
Rapports des sections	28
Groupe d'intérêt Concepteurs ERP	32
Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires	33
<b>Certification et conseil</b>	<b>34</b>
<b>Transmission</b>	<b>35</b>
<b>Projets</b>	<b>36</b>
Centre opérationnel	36
Remplacement de www.swissdec.ch	37
Mise à niveau du répartiteur	38
Stratégie Swissdec	40
Optimisation des prestations informatiques (BCM) et de la comptabilité	42
Standardisation	43
ELM Next	44
KLE Next	45
Norme suisse en matière de profil (e-profil)	46
Prototype de bilan électronique, business case et MVP	47
TariTemp (Suva)	49
Norme minimale APG	50
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	51
<b>Glossaire</b>	
ELM 5.0	Version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire
KLE 1.0	Version 1.0 de la norme suisse en matière de prestations
SUA	Authentification d'entreprises Swissdec

# Avant-propos



## **Innovation et cohésion: notre recette pour garantir la pérennité de Swissdec**

Le ressentez-vous aussi? Ce besoin qui nous pousse vers plus d'efficacité, d'optimisation, d'agilité, d'automatisation? Cette réalité d'une complexité croissante, où interagissent les exigences en matière de protection des données, la rapide mutation technologique et les nouvelles législations? Et, simultanément, ce désir d'allègement?

Toutes ces notions me rappellent un slogan publicitaire que je trouve assez percutant: «Vous gérez suffisamment de choses». Vous le reconnaissez? À mon sens, la Banque Valiant avait alors cerné l'air du temps. Et n'allez pas croire à du placement de produit de ma part! Si je cite ce slogan, c'est de mon plein gré, pour sensibiliser à l'importance conjointe du progrès numérique et de l'allègement lié à ce dernier. Dans un quotidien professionnel qui ne connaît pas de temps mort, la paperasse infinie n'a pas sa place!

Les possibilités technologiques actuelles ont jeté les bases: il ne nous reste plus qu'à nous serrer les coudes pour alléger nos tâches comme nous le voulons. Telle est précisément la mission à laquelle Swissdec s'attelle avec engagement depuis plus de 17 ans. Ses outils? La communication M2M, la standardisation de la déclaration des salaires, la certification de programmes salariaux et une infrastructure performante, notamment le répartiteur, qui transmet des millions de données par an depuis plus d'une décennie en appliquant un double cryptage.

L'année 2023 a été une nouvelle fois marquée par la poursuite de notre développement et la création d'innovations, portées par notre collaboration intensive. L'introduction d'un processus de mise à jour pour la procédure unifiée de déclaration des salaires (ELM) constitue un jalon particulièrement significatif dans ce contexte. Cette étape renouvelle l'agilité et l'efficacité de toutes les parties prenantes dans le développement et la mise en œuvre de normes. C'est en cela un signe clair que Swissdec est fermement résolue à répondre aux exigences d'un environnement en rapide évolution.

En outre, l'année 2023 a été caractérisée par le renforcement de la collaboration au sein de l'écosystème Swissdec: les interactions se sont révélées décisives pour développer une compréhension commune des défis et des opportunités découlant de l'environnement dynamique de Swissdec. Nous avons eu plaisir à voir fructifier l'esprit d'équipe parmi les protagonistes de Swissdec ainsi que la créativité, l'orientation vers les solutions et la joie dans l'accomplissement de notre mission qui animent chaque personne individuellement.

Cet état d'esprit ne va pas de soi mais il est essentiel, car de nombreux autres projets captivants nous attendent. Notre revue stratégique est imminente, de même que l'étude sur l'infrastructure de base en collaboration avec l'Administration numérique suisse, la nouvelle norme suisse en matière de profil, le bilan électronique, la norme minimale APG et bien d'autres encore. Je vous invite à revenir avec nous sur l'année 2023 à travers les pages suivantes et à en apprendre davantage sur nos activités, nos réalisations et nos projets d'avenir.

Pour finir, je souhaiterais remercier tous les membres, partenaires, contributeurs et contributrices de Swissdec de leur dévouement et de leur engagement sans faille: leur expertise et leur implication sont le fondement de notre réussite. Ensemble, nous envisageons l'avenir avec confiance et œuvrons pour que Swissdec continue d'être à l'avant-garde de la transformation numérique.

Soit dit en passant, la lecture de ce texte vous a pris en moyenne une minute et 40 secondes.

Le temps de traitement du répartiteur pour la déclaration la plus volumineuse transmise de manière productive (environ 60 000 personnes) s'élève précisément à une minute et 39 secondes. Impressionnant, n'est-ce pas?

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Felix Weber'.

Felix Weber  
Président de l'Association Swissdec

# Organisation

## Comité

Chacun des cinq membres et organismes responsables de l'Association, à savoir la Confédération (représentée par l'Office fédéral de la statistique OFS), la Conférence suisse des impôts CSI, l'association eAVS/AI, l'Association Suisse d'Assurances ASA et la Suva, nomme un représentant au comité. La composition du comité n'a pas changé depuis l'assemblée 2018 de l'Association.

### Composition du comité

- Felix Weber, président de l'Association Swissdec (Suva)
- Claudio Fischer, vice-président, Conférence suisse des impôts CSI
- Patrick Barblan, trésorier, Association Suisse d'Assurances ASA
- Christian Zeuggin, association eAVS/AI, questions spécifiques
- Livio Lugano, Confédération (représentée par l'OFS), questions spécifiques

### Séances ordinaires du comité

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 20 juin 2023, le 28 septembre 2023, le 12 décembre 2023 et le 19 mars 2024.

Les sujets suivants ont été traités:

### Projets et développement Swissdec

- Examen des portefeuilles de projets du team Standardisation et du centre opérationnel (y c. budgets correspondants)
- Comité de pilotage des projets «Mise à niveau du répartiteur», «Initialisation de la revue stratégique», «Remplacement de [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch)» et «Optimisation des prestations informatiques (BCM)»; état des projets, décisions, directives du comité et réception d'objets à livrer
- Analyse des scénarios possibles en matière de prestations informatiques et décision stratégique concernant le sourçage
- Réception des contrats de prestations pour les projets et itServe
- Discussion et validation de la demande de projet «Initialisation de la revue stratégique» et «Revue stratégique Phase 1»
- Discussion et validation de la demande de projet «Optimisation des prestations informatiques (BCM)»

- Discussion et validation de la demande de projet «Optimisation de la comptabilité»
- Organisation du processus de recrutement de la relève par Christoph Rothenbühler, responsable Standardisation
- Élections au comité de patronage et au comité consultatif
- Marketing/communication: bilan du Forum Swissdec 2023 et perspectives pour 2024 avec concept modifié

### Standardisation

- Informations de la commission de standardisation, de la commission consultative de standardisation et des sections, du groupe d'intérêt Concepteurs ERP et des groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires
- État et évolution du nouveau processus de modification pour ELM visant à accélérer la mise à disposition des modifications de la norme nécessaires sur le plan légal
- État et évolution de la version 5.0 d'ELM
- État et évolution de la version 1.0 de KLE, y compris la version 1.0 de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA)
- Discussion des fiches thématiques sur ELM par domaine

### Finances

- Évolution financière de l'Association Swissdec, contrôle de gestion sur la base des rapports trimestriels et conseil relatif aux prévisions 2024 ainsi qu'au budget 2025
- Actualisation du modèle de calcul pour l'évolution budgétaire jusqu'en 2026
- Adaptation contractuelle du taux horaire pour les prestations par la Suva

### Protection et sécurité des données

- **Protection des données:** état des objectifs 2023, nouveaux objectifs pour 2024, mesures et incidents, audits internes, audit de maintien par la SQS et adoption du rapport sur la protection des données
- Discussion et adoption des résultats de l'**audit** externe par la SQS
- Contrôle et évaluation à intervalles réguliers des **risques pour l'Association**
- Transmission: exploitation du **répartiteur** (Swisscom) ainsi que sécurité et disponibilité du répartiteur (y c. les mises à jour prévues)
- Analyse et évaluation de l'exposition de l'infrastructure Swissdec du point de vue des **cyberrisques**

## Comité de patronage

Le comité de patronage était dirigé jusqu'au 31 décembre 2023 par le conseiller fédéral Alain Berset, dont Georges-Simon Ulrich représentait les intérêts au sein de l'organe. La présidence est vacante à l'heure où nous rédigeons le présent rapport. De potentiels candidats et candidates ont été contactés.

Le comité de patronage compte les membres suivants:

### Présidence

- Vacante – précédemment: Alain Berset, conseiller fédéral

### Membres

- Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem (association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux)
- Nicole Burth, responsable Services de communication, Poste CH Réseau SA
- Markus Jordi, responsable RH et membre de la direction du groupe CFF
- Severin Moser, président de l'Union patronale suisse
- Ruedi Noser, ancien conseiller aux États (PLR)
- Klementina Pejic, CPO de Swisscom
- Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers (usam)
- Georges-Simon Ulrich, directeur de l'OFS

### Départs au 31 décembre 2023

- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse
- Alain Berset, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur DFI

### Entrée en fonction au 31 décembre 2023

- Severin Moser, président de l'Union patronale suisse

La composition actuelle du comité de patronage et du comité consultatif peut être consultée dans le [registre des membres](#)<sup>1</sup> publié sur le site Internet de Swissdec [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch).

## Revue stratégique Swissdec 2024

La mise en œuvre de la stratégie Swissdec, adoptée en janvier 2019, s'est poursuivie. Le comité a reporté le projet «Répartiteur 2020», initialement prévu, ainsi que le renouvellement de la stratégie au profit de l'examen d'un partenariat stratégique.

La stratégie Swissdec sera examinée en 2024 et un objectif stratégique actualisé sera défini. L'initialisation du projet de revue stratégique a eu lieu au 2<sup>e</sup> semestre 2023. Trois entreprises de conseil stratégique ont été sollicitées dans le cadre d'un appel d'offres. La revue stratégique est accompagnée par l'entreprise Eraneos Switzerland SA.

La revue stratégique comprend deux phases. La première phase consiste à analyser la situation actuelle et la seconde à élaborer le concept de la situation visée. Vous trouverez d'autres informations sur le projet «Revue stratégique» à la page 40 de ce rapport annuel.

<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr/register-of-persons](http://www.swissdec.ch/fr/register-of-persons)

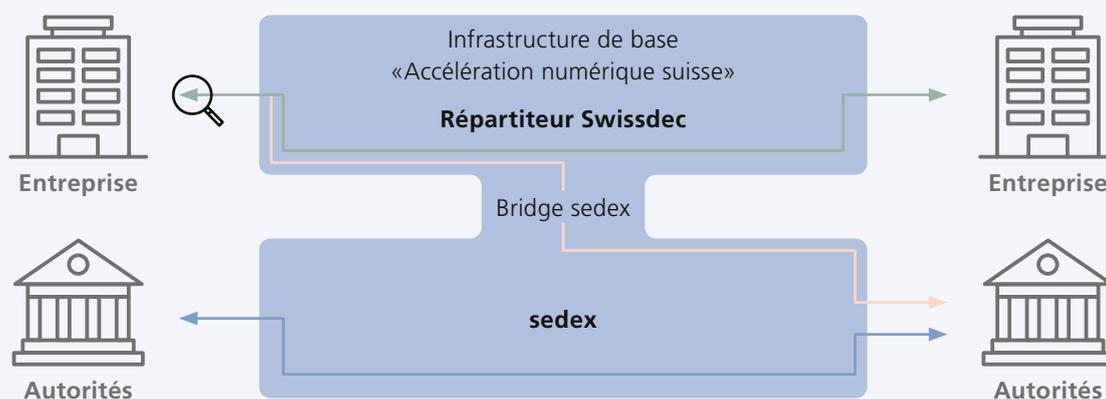
### Étude Infrastructure de base avec l'Administration numérique suisse (ANS)

Sur mandat d'Administration numérique suisse, Swissdec a réalisé un Proof of Concept en vue de la transmission de normes eCH via l'infrastructure Swissdec. Sur le plan technique, il a été prouvé qu'un développement tendant vers une «infrastructure de base B2G» était possible. Conjointement avec les représentants et représentantes de l'Administration numérique suisse, il a été convenu d'examiner les questions suivantes dans le cadre d'une étude:

- Identification du potentiel de l'infrastructure Swissdec en tant qu'infrastructure de base
- Présentation des limites et des synergies entre Swissdec et sedex
- Élaboration des conditions-cadres (légal) pour la collaboration
- Identification et évaluation des options organisationnelles et financières pour la collaboration
- Élaboration d'une proposition pour la suite de la procédure

L'étude a été confiée à Eraneos Switzerland SA. Les premiers résultats devraient être transmis en avril 2024.

L'étude représente un élément important de la revue stratégique de Swissdec car les résultats pourraient influencer de manière déterminante sur l'orientation de l'Association.



<u>B2G/B2B</u>	B2B «Business to Business»	Communication entre les entreprises
<u>B2G</u>	B2G «Business to Government»	Communication entre l'entreprise et les autorités
<u>G2G</u>	G2G «Government to Government»	Communication entre les autorités

🔍 La certification des composantes d'envoi est un élément important facilitant la participation à des processus numériques.

# Centre opérationnel

La Suva gère le centre opérationnel sur mandat de l'Association. Sur le plan organisationnel, les domaines d'activité «Certification et conseil» et «Transmission» relèvent de la compétence du centre opérationnel, qui soutient en outre activement le comité et l'unité organisationnelle Standardisation et fournit des prestations d'ordre administratif.

Sept personnes assument à temps partiel la responsabilité de sous-domaines au sein du centre opérationnel. Leur identité est indiquée dans le [registre des membres](#)<sup>1</sup> actuel et détaillé publié sur notre [site Internet](#).

La **Suva** met par ailleurs à la disposition du service spécialisé Certification et conseil quatorze réviseurs et réviseuses chevronnés qui, en tant qu'experts et expertes Swissdec, sont chargés de conseiller les entreprises, de fournir une assistance et de réaliser des certifications auprès des concepteurs ERP. **itServe AG** assume les tâches informatiques liées aux activités de certification et d'assistance ainsi que celles liées à la maintenance et au développement du distributeur. L'entreprise met pour ce faire des experts et expertes à disposition.

En 2023, le centre opérationnel a en outre étroitement collaboré avec les entreprises suivantes:

- IT & Law Consulting Sàrl
- camptocamp SA
- Eraneos Switzerland SA
- INTERSERV AG
- Löwenfels Partner AG
- BoostPro GmbH

Par ailleurs, les entreprises suivantes ont également fourni des prestations pour et avec l'Association Swissdec: Interpreters.ch, BSC Young Boys AG et Arte Konferenzzentrum AG.

## Activités

Au cours de la période sous revue, le directeur et le secrétariat de l'Association se sont penchés sur les thèmes indiqués ci-dessous. Les activités du service spécialisé Certification et conseil sont précisées au chapitre «Certification et conseil» (page 34) et celles de l'unité organisationnelle Transmission à la page 35.

## Comité et assemblée de l'Association

- Organiser les séances du comité ainsi que du comité de pilotage du projet et exécuter les mandats du comité; convocations, présentations et procès-verbaux
- Organiser et tenir l'assemblée de l'Association du 26 avril 2023; préparer l'assemblée de l'Association du 24 avril 2024

## Soutien du team Standardisation

- Organiser les séances de la commission de standardisation, de la commission consultative de standardisation, des groupes de consultation et du groupe d'intérêt Concepteurs ERP, et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci, notamment en rédigeant les procès-verbaux (au besoin)
- Soutenir (au besoin) la réalisation des réunions des groupes spécialisés, organiser des ateliers et fournir une assistance administrative dans le cadre de la publication de documents de standardisation sur le site Internet

## Soutien du service spécialisé Certification et conseil

- Établir, prolonger, résilier et gérer les conventions avec les concepteurs ERP
- Participer aux réunions des coaches et leur fournir un soutien administratif (de même qu'aux experts et expertes)
- Établir les certificats spécialisés et techniques en cas de réussite d'une certification
- Trier les demandes d'assistance envoyées par e-mail à Swissdec

## Protection des données et audits (internes)

- Préparer et soutenir la réalisation de l'audit interne, et atteindre les objectifs en matière de protection des données fixés par le comité, mettre en œuvre les mesures requises et appliquer les recommandations formulées lors de l'audit
- Fournir l'assistance nécessaire lors de l'audit de maintien SQS du 22 juin 2023 en lien avec les labels de qualité GoodPriv@cy® et OCPD
- Assurer la continuation du système de gestion de la protection des données (SGPD), gérer les documents importants pour les affaires et actualiser le manuel SGPD

<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr/register-of-persons](http://www.swissdec.ch/fr/register-of-persons)

### Collaboration à des projets

- Projet de refonte du site Internet et de gestion des données de contact de Swissdec: élaborer, mettre en œuvre et effectuer la migration des données, développer l'outil de marketing par sondage, par événement et par e-mail (voir également page 38)
- Projets «Initialisation de la revue stratégique» et «Revue stratégique»: préparer et appliquer le processus d'approvisionnement, collaborer à l'analyse de la situation, préparer et mener des ateliers ainsi que la communication de projet (voir également page 40)
- Projet «Swissdec Salary Calculator»: soutenir la mise en œuvre dans les différents domaines (voir également page 44)
- Projet de passage de SharePoint à MS Teams (projet interne): mettre en œuvre et effectuer la migration des données

### Représentation de Swissdec

- Personnel de Swissdec: participer à des manifestations et y faire des interventions
- Thomas Bächler: représenter Swissdec au sein du comité d'architecture de l'Administration numérique suisse, aux board meetings ainsi qu'à divers ateliers

### Comptabilité

- Tenue de la comptabilité: réaliser les contrôles de gestion trimestriels, établir les comptes annuels et exécuter le processus budgétaire, et soutenir l'organe de révision KPMG SA (audit)
- Gérer le processus d'encaissement, notamment la facturation des cotisations des membres, des contributions aux prestations et des cotisations des concepteurs ERP
- Vérifier les factures des fournisseurs

### Risques pour l'Association

- Réexaminer les risques pour l'Association et les soumettre à une vaste révision par la commission consultative de standardisation
- Transmettre la liste des risques au comité en vue de son adoption par celui-ci

### Communication

- Entretien et développer les canaux de communication
- Planifier, préparer et organiser le Forum Swissdec du 16 mai 2023 au Stade de Suisse, à Berne Wankdorf
- Préparer les toutes premières «sessions en ligne» du 22 mai 2024
- Coordonner la rédaction du présent rapport, ainsi que sa traduction et sa publication
- Rédiger, traduire et mettre à jour différents supports marketing

### Autres tâches administratives

- Organiser et mener des séances de concertation et de prise de décisions en interne
- Gérer les documents et publications tels que les statuts et le règlement d'organisation (y compris initier les traductions)
- Assurer la maintenance de l'outil d'enregistrement du temps de travail et effectuer les évaluations
- Gérer les processus et harmoniser les interfaces
- Mettre à jour la liste des membres et celle des clients de l'Association
- Assurer l'interface au sein de l'écosystème de Swissdec

Nous remercions l'ensemble des fonctionnaires et des contributeurs et contributrices de leur collaboration agréable et constructive.

# Standardisation

De même que les prises électriques ont été standardisées en Europe selon la norme EN 50075 (fiche bipolaire, capacité 250V), le champ d'activité «Standardisation» unifie la transmission des données salariales entre les entreprises domiciliées en Suisse et les autorités et assurances. Pour y parvenir, il collabore avec des représentants et représentantes des destinataires de données dans différents organes et développe les normes à travers les nouvelles législations. Ces dispositions sont consignées dans les directives des normes correspondantes.

## Rétrospective

L'exercice a été marqué par l'achèvement des travaux relatifs à la version 5.0 d'ELM et la mise en œuvre du nouveau concept de versions (voir informations détaillées à la page 25). La première version mineure a déjà été publiée et les adaptations en résultant ont été apportées à l'infrastructure de certification. Le projet «Swissdec Salary Calculator» a également été développé en permanence dans le cadre du projet «ELM Next» et remplacera dans un avenir proche les cas tests fastidieux via Excel.

Nous sommes très reconnaissants de l'engagement et de l'initiative personnelle de tous les contributeurs et contributrices ainsi que du dialogue permanent et coopératif entre tous les secteurs spécialisés. Dans un contexte marqué par la diversité des intérêts divergents, le fort besoin de coordination et la grande portée des décisions, le défi que représente la définition conjointe de normes s'en trouve facilité.

Le portefeuille de projets a légèrement évolué au cours de l'exercice à la suite du report des priorités au profit d'ELM et des mesures concernant les versions. Par conséquent, les activités en lien avec Logib, la norme en matière de profil et les commissions paritaires se retrouvent quelque peu reléguées à l'arrière plan. Avec la liste de projets, en visant ELM Next, nous avons créé une bonne base nous permettant de procéder à la planification et à l'allocation des ressources en toute transparence.

L'introduction de l'outil «OpenProject» nous fournira, à l'avenir, une base encore meilleure pour mener toutes les activités de manière traçable et consultable par les parties prenantes en fonction d'un concept défini.

Dans la recherche de solutions concernant les conventions sur les travailleurs frontaliers avec l'Italie et la France, les groupes de travail interdisciplinaires de Swissdec et des administrations fiscales au Tessin et en Suisse romande ont

trouvé des solutions exemplaires et remarquables en faveur des entreprises. Dans cette procédure, Swissdec a non seulement procédé à la mise en œuvre d'une exigence, mais a également contribué de manière significative à l'élaboration d'une solution réalisable. De telles activités mettent généralement à mal le budget des ressources prévu, et leur réussite requiert flexibilité et engagement.

Un Proof of Concept en vue de la transmission de normes eCH a été réalisé dans le cadre du projet «Mise à niveau du répartiteur». Il a pu être démontré sur le plan technique que le répartiteur Swissdec était à même de transmettre les normes eCH, ce dont nous nous félicitons. Le projet recommande le développement productif visant l'instauration d'une infrastructure de base.

## Perspectives: objectifs pour 2024

Les défis ne manquent pas en cette nouvelle année. Les activités relatives à ELM et KLE dans leurs versions actuelles ont été consolidées et les travaux pour la version majeure 6.0 d'ELM préparés.

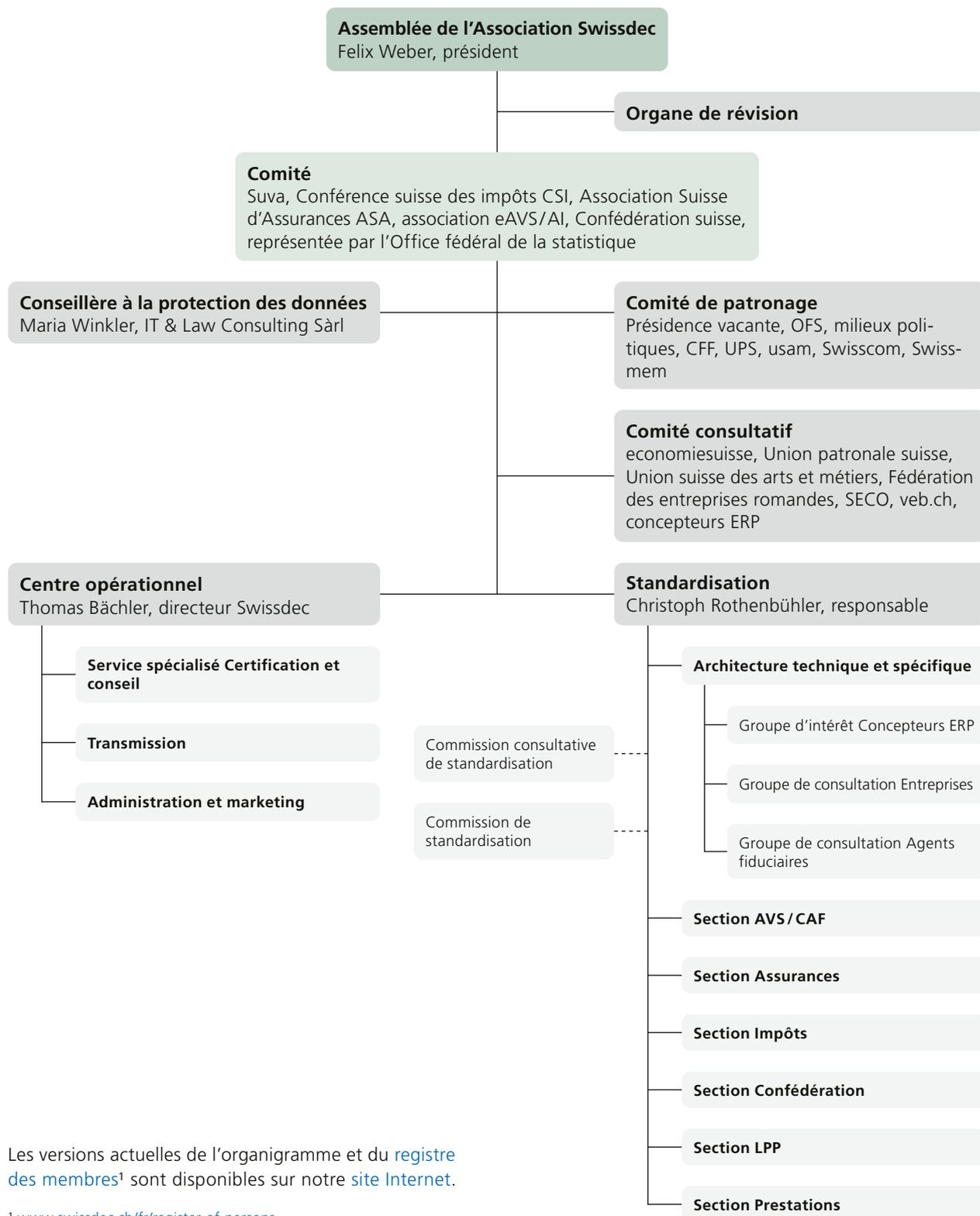
Dans le domaine de la maintenance, les outils doivent continuer à être développés et mis à disposition afin que l'on puisse notamment apporter des preuves concernant les versions mineures. Les données d'«OpenProject» obtiennent un niveau de détail qui peut être exploité de la gestion des tickets à la planification des ressources et du budget.

Étant donné qu'en plus des données sur le salaire et les prestations, nous intervenons également dans le domaine des données financières dans le cadre du projet «Bilan électronique», il sera nécessaire de bien coordonner l'étendue des prestations et des activités au sein de notre portefeuille.

Nous constatons avec réjouissance que les domaines nous apportent d'autres options de numérisation, telles que la tarification de la mise à disposition de personnel, les APG ou la couverture LPP. Notre infrastructure Swissdec, dotée de modules techniques et spécialisés, nous permet de proposer plus rapidement des solutions et de les mettre en œuvre conjointement. Les échanges permanents entre les organes de gestion et la consolidation des procédures sont nécessaires pour pouvoir administrer ce volume de manière structurée.

Les priorités du prochain exercice sont représentées dans le graphique à la page 43 (Portefeuille de projets de standardisation).

# Organigramme



Les versions actuelles de l'organigramme et du [registre des membres](#)<sup>1</sup> sont disponibles sur notre [site Internet](#).

<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr/register-of-persons](http://www.swissdec.ch/fr/register-of-persons)

# Protection des données

## Remarques générales

Au cours de l'année associative écoulée, les thèmes liés à la protection des données ont également été abordés activement par les personnes compétentes dans le cadre de certains projets. La conseillère à la protection des données, telle que la fonction est désignée conformément à la révision de la LPD, a été impliquée dans des questions concrètes ainsi que dans l'évaluation fondamentale de projets ou dans la réponse à des questions d'entreprises externes (expéditeurs mais aussi destinataires de données). En matière de protection et de sécurité des données, il ne s'est produit aucun incident à considérer comme une infraction à la LPD par l'Association Swissdec. Aucune demande de renseignements, de suppression ou de rectification n'a été enregistrée pendant l'exercice sous revue.

## Accomplissements: rétrospective 2023

Le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la révision totale de la loi fédérale sur la protection des données et les deux ordonnances OPDo et OCPD, également révisées, sont entrées en vigueur. Bien que divers travaux de mise en œuvre aient déjà été entrepris au cours des dernières années, d'autres ont dû être réalisés en raison des nouvelles exigences légales.

Les documents de l'Association Swissdec ont notamment été adaptés selon la nouvelle terminologie et les nouveaux articles de loi. Cette mesure a ainsi concerné le règlement relatif à la protection des données, celui relatif à l'organisation et les publications du site Internet.

L'ordonnance sur la protection des données (OPDo) prévoit entre autres des exigences minimales en matière de sécurité des données (art. 1 à 6 OPDo), qui doivent être mises en œuvre et concernent l'Association Swissdec également dans son rôle de sous-traitant des différents assureurs et autorités qui reçoivent des données par l'intermédiaire du répartiteur. Les obligations en matière de journalisation conformément à l'art. 4 OPDo ainsi que l'obligation relative à l'établissement d'un règlement de traitement conformément à l'art. 6 OPDo en font notamment partie. Ces exigences ont déjà été en grande partie mises en œuvre par l'Association Swissdec. Cependant, la transposition des obligations en matière de journalisation doit une nouvelle fois être examinée en raison des recommandations techniques publiées fin octobre 2023 par le PFPDT.

La révision de l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD) a elle aussi des conséquences pour l'Association Swissdec, qui est certifiée selon cette réglementation. Étant donné que l'OCPD se base sur la norme ISO 27001 et que celle-ci a également été révisée, il en résultera là aussi des changements pour l'Association Swissdec. Au moment de la rédaction du présent rapport, les exigences concrètes du PFPDT et de la SQS vis-à-vis de la mise en œuvre des nouvelles adaptations ne sont pas encore connues. L'Association Swissdec clarifiera les questions en suspens et a déjà contacté le PFPDT et la SQS dans ce but. Il faut s'attendre à ce que les modifications entraînent un certain besoin d'adaptation de la documentation du système de gestion de la protection des données de l'Association Swissdec.

Les trois objectifs suivants en matière de protection des données étaient fixés pour 2023:

- Réalisation d'une analyse des besoins de protection incluant un contrôle et une adaptation des mesures techniques et organisationnelles (art. 1 à 3 OPDo)
- Examen des obligations de journalisation énumérées à l'art. 4 OPDo et respect de celles-ci
- Examen et mise en œuvre éventuelle d'un règlement de traitement conformément à l'art. 6 OPDo

Le règlement de traitement était déjà rédigé au moment de la rédaction du présent rapport. Les deux autres thèmes étaient en cours d'élaboration, mais n'avaient pas pu être entièrement achevés pour diverses raisons.

En 2023, un nouvel examen des risques pour l'Association a engendré neuf modifications des risques existants. Toutefois, aucun nouveau risque n'a été identifié. Les adaptations des risques en matière de protection et de sécurité des données concernent en particulier les compléments de mesures relatives à la mitigation (R13) ou les adaptations des valeurs de risque (p. ex. R10).

L'audit de maintien SQS a eu lieu le 22 juin 2023. Ses résultats sont satisfaisants, aucun écart n'ayant été identifié et celui, mineur, relevé en 2022 ayant pu être éliminé. Les audits internes ont déjà été réalisés en 2023 selon un concept redéfini, qui prévoit des contrôles de moindre ampleur mais plus fréquents.

### **Perspectives: objectifs pour 2024**

Les objectifs de protection des données suivants pour l'année 2024 visent à satisfaire aux exigences de l'ordonnance sur la protection des données (OPDo) révisée. Ils ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du comité du 12 décembre 2023.

- Garantie systématique de l'obligation d'annoncer les violations de la sécurité des données conformément à l'art. 24 LPD et clarification de l'applicabilité de la future obligation de signaler les cyberattaques selon la loi révisée sur la sécurité de l'information (LSI)
- Révision du concept de formation sur la protection des données
- Révision des bases pour la certification selon l'OCPD, y compris la clarification des nouvelles dispositions conformément aux directives du PFPDT

# Marketing

## Rétrospective sur le Forum Swissdec 2023

Le Forum Swissdec pour les concepteurs ERP et les destinataires de données a eu lieu le 16 mai 2023 à Berne Wankdorf. Quelque 265 participants et participantes de toutes les régions y ont assisté. Cette année, la devise de l'événement était «En dialogue vers des solutions». Les thèmes suivants étaient à l'ordre du jour:

- Norme suisse en matière de salaire (ELM)
- Norme suisse en matière de prestations (KLE)
- Informations sur le projet
- Échanges sur les stands d'information (World Café)

Outre les stands KLE, ELM et «Mise à niveau du répartiteur», les stands dédiés à la réforme AVS 21, à la Conférence suisse des impôts, à la LPP et à l'Office fédéral de la statistique ont également été très fréquentés. De nombreuses personnes ont apprécié ces précieux échanges de connaissances sur les thèmes et tendances actuels, tandis que d'autres en ont profité pour engager des discussions spontanées. La devise du Forum, «En dialogue vers des solutions», a donc été appliquée dans les faits.

## Perspectives – sessions en ligne 2024

Le Forum Swissdec marquera une pause en 2024. En lieu et en place de ce dernier se tiendront des sessions en ligne le 22 mai 2024, principalement adressées aux concepteurs ERP, aux destinataires de données et aux participants et participantes de l'éco-système Swissdec. L'accent sera placé sur les informations des domaines suivants:

- Numérisation de l'APG (AVS)
- Impôts à la source de tiers (Impôts)
- Mise à disposition de personnel: déclaration de masse salariale basée sur les codes professionnels par personne et mission (Suva)
- Normes: norme suisse en matière de salaire (ELM)
- OFS: statistique ELM 5.0, expériences
- Norme LPP: lancement ELM des interfaces de la stratégie Swissdec
- Autres thèmes

## Objectifs de mars 2023 à mars 2024

Le nombre d'entreprises appliquant nos normes Swissdec continue de progresser. Différentes initiatives marketing menées par quelques-unes de nos parties prenantes ont contribué de manière essentielle à la diffusion et à l'acceptation de nos normes.

Le centre opérationnel a fait appel au nouveau prestataire pour le site Internet de Swissdec et pour la mise en place du CRM.

## Mesures 2023

- Lancement du nouveau site Internet de Swissdec
- Lancement de la nouvelle base de données d'adresses
- Publication d'actualités sur le site Internet
- Actualisation de vidéos Swissdec
- Publication de divers articles sur la plateforme «Administration numérique suisse»
- Mise à jour et publication de la liste des comptabilités salariales certifiées Swissdec
- Envoi de newsletters

## Mesures 2024

Les mesures suivantes s'appuient sur le concept de communication.

- Élargissement de l'envoi de newsletters
- Renforcement de la communication concernant les nouveautés et les activités via différents canaux
- Développement du CRM et d'autres outils intégrés

## Concepteurs ERP

Tous les concepteurs ERP restent disposés à continuer de fournir à leur clientèle des informations de qualité et à jour, mais aussi à la soutenir.

## Destinataires

Les destinataires de données fournissent à leur clientèle les informations de base nécessaires à la bonne transmission de données par le biais des normes Swissdec.

## Renforcement de la pénétration du marché

Les activités dans le domaine de la communication se concentreront sur la diffusion des programmes certifiés Swissdec et la promotion de leur utilisation. En outre, l'Association compte sur le soutien du comité de patronage ainsi que du comité consultatif, qui ont une influence positive sur la diffusion et l'acceptation des normes ELM 5.0 et KLE 1.0. Swissdec souhaite que, d'ici à la fin mars 2025, le nombre de données personnelles transmises aux différents destinataires dépasse la barre des 33 millions.

Les principales échéances et autres informations concernant Swissdec sont indiquées sur notre [site Internet](https://www.swissdec.ch/fr/swissdec)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr/swissdec](https://www.swissdec.ch/fr/swissdec)

## Présentation des comptes

### Comptes de l'Association du 1.1.2023 au 31.12.2023

Comme souhaité par le comité, les comptes de l'Association en fin d'exercice sont équilibrés, et même bénéficiaires (+8093.57 CHF). Le volume des activités de certification en lien avec la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) a nettement augmenté, tandis que celui des activités en lien avec la version 1.0 de la norme suisse en matière de prestations (KLE) reste inférieur aux attentes. Des provisions d'un montant de 210 000 CHF pour ELM et de 10 000 CHF pour KLE ont pour la première fois pu être dissoutes en 2023. Les provisions constituées pour ELM et KLE seront réduites successivement au cours des années à venir.

Les champs d'activité «Standardisation» et «Transmission» ainsi que le centre opérationnel ont respecté le budget prévu. Les coûts de projet sont refacturés (sans supplément) aux membres selon une clé de répartition définie. L'équilibre entre les charges et les produits liés aux projets est donc systématiquement garanti. Le budget a été respecté dans le cadre des projets.

### Prévisions 2024

Par rapport au budget 2024 adopté le 26.4.2023 par l'assemblée de l'Association, le montant des cotisations demeure inchangé pour la norme ELM (cotisations des membres + contributions aux prestations), conformément au souhait du comité.

Pour 2024, on s'attend à une nouvelle hausse du volume d'activités de certification pour ELM par rapport à 2023, de nombreux concepteurs ayant réalisé la certification ELM et prévoyant ensuite d'entreprendre la certification KLE. Les prévisions 2024 ont été légèrement ajustées par rapport au budget 2023 sur la base des valeurs empiriques. Par ailleurs, on a estimé avec prudence le nombre de certifications. Une dissolution des réserves est donc à prévoir.

La norme KLE est passée sans difficulté en phase productive. Deux assureurs privés sont en phase d'exploitation productive ou d'exploitation pilote. Ils assument une partie des coûts liés à KLE, le reste étant à la charge de la Suva. La répartition des contributions aux prestations pour KLE a été modifiée dans les prévisions.

Swissdec gère à présent deux portefeuilles de projets: l'un pour le centre opérationnel, l'autre pour la standardisation. Leurs coûts ont été recalculés, et les budgets prévus adaptés. Les membres financent les projets du centre opérationnel à parts égales. Les coûts liés aux projets de standardisation sont répartis entre les donateurs d'ordre selon une clé propre à chaque projet.

### Budget 2025

En 2025, la cotisation des membres et la contribution aux prestations ELM s'élèveront à 800 000 CHF hors TVA pour les membres qui utilisent cette norme. Cette hausse est nécessaire pour augmenter l'indemnisation de la Suva jusqu'au niveau requis. En effet, la Suva ne parvenait pas, jusqu'ici, à compenser toutes les charges en raison du plafond de coûts convenu.

Les dépenses liées aux activités de certification diminueront en 2025, car la grande majorité des concepteurs ERP auront mené à bien leur certification ELM 5.0 d'ici fin 2024. Pour KLE, on table plutôt sur un volume d'activités de certification plus élevé. Le budget pour la certification a volontairement été maintenu à un faible niveau afin de pouvoir dissoudre d'autres réserves.

En 2025, la contribution aux prestations au titre de KLE s'élèvera toujours à 852 000 CHF. La répartition des frais liés à KLE entre la Suva et l'ASA sera recalculée dans le cadre des prévisions 2025 en fonction des organisations destinataires participantes.

Le budget 2025 intègre les coûts recalculés pour les portefeuilles de projets de standardisation et du centre opérationnel.

### Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les chiffres présentés par Swissdec s'entendent hors TVA.

# Compte de résultats au 31.12.2023

en CHF

	2023	2022
<b>Produits</b>		
<b>Fonctionnement de l'Association Swissdec</b>	<b>4 358 383</b>	<b>3 754 693</b>
Cotisation générale des membres	918 460	638 460
Contribution aux prestations pour les membres utilisant ELM	2 081 540	1 861 540
Contribution aux prestations pour les membres utilisant KLE	852 000	758 000
Frais annuels de certification des logiciels de comptabilité salariale	506 383	496 692
<b>Projets</b>	<b>1 310 299</b>	<b>769 065</b>
Contribution au développement eAVS/AI	204 331	97 175
Contribution au développement CSI	374 034	231 351
Contribution au développement OFS, statistique	158 516	76 828
Contribution au développement OFS, BFEG	4809	113 720
Contribution au développement Suva	328 152	152 970
Contribution au développement ASA LAA	240 457	96 721
Contribution au développement ASA LPP	0	300
<b>Total des produits</b>	<b>5 668 682</b>	<b>4 523 758</b>
<b>Charges</b>		
<b>Fonctionnement de l'Association Swissdec</b>	<b>4 350 290</b>	<b>3 746 485</b>
<b>Certification</b>	<b>1 094 273</b>	<b>1 137 710</b>
ELM	838 861	820 516
<i>Certification ELM</i>	868 186	710 144
<i>Dissolution de provisions ELM</i>	-210 000	0
<i>Validation ELM</i>	180 675	110 373
KLE	255 413	317 194
<i>Certification KLE</i>	223 263	296 894
<i>Dissolution de provisions KLE</i>	-10 000	0
<i>Validation KLE</i>	42 150	20 300
<b>Standardisation</b>	<b>1 623 021</b>	<b>1 145 886</b>
Maintenance ELM	1 192 699	825 961
Maintenance KLE	430 322	319 925
<b>Transmission</b>	<b>757 056</b>	<b>728 754</b>
Transmission ELM	629 965	609 597
Transmission KLE	127 091	119 157
<b>Centre opérationnel</b>	<b>875 940</b>	<b>734 134</b>
Frais d'exploitation et frais administratifs	875 940	734 134
<i>Frais administratifs</i>	596 494	539 074
<i>Protection des données et audits</i>	92 103	92 761
<i>Communication et marketing</i>	196 351	99 593
<i>Intérêts</i>	-9008	2706
<b>Projets</b>	<b>1 310 299</b>	<b>768 678</b>
Partenariat stratégique	0	111 443
Revue de la stratégie	38 210	0
Remplacement de www.swissdec.ch	80 776	25 632
Mise à niveau du répartiteur / SEP	368 110	136 124
Bilan électronique	60 763	0
ELM Next (y c. travaux complémentaires ELM 5.0 et BFEG)	394 058	296 353
KLE Next	143 280	56 886
e-profil (norme en matière de profil)	63 957	43 238
Norme minimale APG	17 852	0
TariTemp Suva	42 174	0
Support sda et frais de maintenance STEP	101 119	99 003
<b>Total des charges</b>	<b>5 660 589</b>	<b>4 515 163</b>
<b>+ bénéfice / - perte</b>	<b>8094</b>	<b>8595</b>

## Bilan au 31.12.2023

		en CHF	
	Annexe	2023	2022
<b>Actifs</b>			
Luzerner Kantonalbank, compte d'association		906 433	252 566
Luzerner Kantonalbank, compte épargne		805 859	100 104
Banque Migros, compte épargne		3 299 962	4 099 996
Créances		299 352	292 841
Autres créances à court terme		119 884	32 037
AFC: avoir impôt anticipé		3099	0
Comptes de régularisation actifs		0	0
Valeurs immatérielles	2.3	3	3
<b>Total des actifs</b>		<b>5 434 592</b>	<b>4 777 547</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements		579 419	504 609
Autres engagements à court terme		0	0
Avances reçues	2.1	2 644 026	1 816 003
Comptes de régularisation passifs		76 241	94 383
Provisions ELM	2.2	1 394 260	1 620 000
Provisions KLE	2.2	688 000	698 000
Fortune de l'Association		44 552	35 857
Bénéfice de l'exercice		8094	8595
<b>Total des passifs</b>		<b>5 434 592</b>	<b>4 777 547</b>

## Annexe

### 1. Principes

#### 1.1 Généralités

Swissdec est une association sise à Lucerne. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du code des obligations).

### 2. Postes du bilan et du compte de résultats

#### 2.1 Avances

Divers membres de l'Association versent des avances en vue de futures dépenses dans le cadre de projets. Ce poste indique les avances reçues moins les prestations déjà fournies.

#### 2.2 Provisions

Les certifications ELM et KLE prévues à partir de 2020 n'ont pas pu être réalisées. Un premier système de comptabilité salariale a reçu le certificat ELM 5.0 en décembre 2021. Le nombre de certifications pour ELM 5.0 a augmenté en 2022 et a continué sur cette lancée en 2023. Les experts et expertes n'ont pas été complètement occupés en 2022, mais la charge de travail a augmenté en continu durant l'année 2023, ce qui a permis de dissoudre pour la première fois des réserves pour ELM et pour KLE. Les prévisions 2024 et le budget 2025 ont été ajustés afin de poursuivre la liquidation des provisions actuelles en continu au cours des années à venir.

#### 2.3 Valeurs immatérielles

	en CHF	en CHF
Valeurs immatérielles	Valeur comptable 2023	Valeur comptable 2022
Droits d'auteur sur la norme ELM	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>3.00</b>	<b>3.00</b>

### 3. Autres informations

#### 3.1 Postes à plein temps

L'Association Swissdec n'emploie aucun collaborateur.

#### 3.2 Obligations conditionnelles

L'Association Swissdec n'a pas d'obligations conditionnelles.

## Produits liés à l'exploitation et aux projets

en CHF

	Closing 2023	Budget 2024	Prévisions 2024	Budget 2025
<b>Produit lié au fonctionnement de l'Association Swissdec</b>	<b>4 358 383</b>	<b>4 792 000</b>	<b>4 792 000</b>	<b>5 302 000</b>
<b>Sous-total eAVS/AI</b>	<b>600 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>800 000</b>
eAVS/AI: cotisation de membre	183 692	229 692	229 692	265 292
eAVS/AI: contribution aux prestations ELM	416 308	470 308	470 308	534 708
<b>Sous-total CSI</b>	<b>600 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>800 000</b>
CSI: cotisation de membre	183 692	229 692	229 692	265 292
CSI: contribution aux prestations ELM	416 308	470 308	470 308	534 708
<b>Sous-total ASA</b>	<b>600 000</b>	<b>984 000</b>	<b>774 000</b>	<b>892 000</b>
ASA: cotisation de membre	183 692	229 692	229 692	265 292
ASA: contribution aux prestations ELM	416 308	470 308	470 308	534 708
ASA: contribution aux prestations KLE*	0	284 000	74 000	92 000
<b>Sous-total Suva</b>	<b>1 452 000</b>	<b>1 268 000</b>	<b>1 478 000</b>	<b>1 560 000</b>
Suva: cotisation de membre	183 692	229 692	229 692	265 292
Suva: contribution aux prestations ELM	416 308	470 308	470 308	534 708
Suva: contribution aux prestations KLE*	852 000	568 000	778 000	760 000
<b>Sous-total OFS</b>	<b>600 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>800 000</b>
OFS: cotisation de membre	183 692	229 692	229 692	265 292
OFS: contribution aux prestations ELM	416 308	470 308	470 308	534 708
<b>Concepteurs ERP</b>	<b>506 383</b>	<b>440 000</b>	<b>440 000</b>	<b>450 000</b>
<b>Produit lié aux projets</b>	<b>1 310 299</b>	<b>2 275 000</b>	<b>2 141 000</b>	<b>1 534 000</b>
Contribution au développement eAVS/AI	204 331	694 000	337 000	260 800
Contribution au développement CSI	374 034	366 000	612 000	400 800
Contribution au développement Confédération (OFS)	163 325	429 000	282 000	205 800
Contribution au développement Suva	328 152	407 000	502 400	367 500
Contribution au développement ASA	240 457	379 000	407 600	299 100
<b>Total des produits</b>	<b>5 668 682</b>	<b>7 067 000</b>	<b>6 934 000</b>	<b>6 838 000</b>

\* La norme suisse en matière de prestations (KLE) est incluse dans le montant des contributions aux prestations versé par la Suva et par l'ASA. Les coûts liés à KLE sont répartis entre les organisations destinataires.

## Charges liées à l'exploitation et aux projets

en CHF

	Closing 2023	Budget 2024	Prévisions 2024	Budget 2025
<b>Charges liées au fonctionnement de l'Association Swissdec</b>	<b>4 350 290</b>	<b>4 770 540</b>	<b>4 770 540</b>	<b>5 280 540</b>
<b>Certification</b>	<b>1 094 273</b>	<b>961 040</b>	<b>965 540</b>	<b>708 540</b>
Conseil et certification ELM	868 186	832 110	880 000	700 000
Conseil et certification KLE	223 263	214 000	210 000	210 000
Validation destinataires ELM	180 675	231 460	165 200	136 000
Validation destinataires KLE	42 150	81 850	79 500	79 500
Dissolution de provisions ELM	-210 000	-389 030	-353 660	-402 460
Dissolution de provisions KLE	-10 000	-9350	-15 500	-14 500
<b>Standardisation</b>	<b>1 623 021</b>	<b>1 842 000</b>	<b>1 833 000</b>	<b>2 372 000</b>
Norme ELM	1 192 699	1 419 000	1 410 000	1 950 000
Norme KLE	430 322	423 000	423 000	422 000
<b>Transmission</b>	<b>757 056</b>	<b>840 500</b>	<b>845 000</b>	<b>895 000</b>
Transmission ELM	629 965	698 000	690 000	740 000
Transmission KLE	127 091	142 500	155 000	155 000
<b>Centre opérationnel</b>	<b>875 940</b>	<b>1 127 000</b>	<b>1 127 000</b>	<b>1 305 000</b>
Frais d'exploitation et frais administratifs	884 948	1 127 000	1 127 000	1 305 000
Intérêts négatifs	-9008	0	0	0
<b>Charges liées aux projets</b>	<b>1 310 299</b>	<b>2 275 000</b>	<b>2 141 000</b>	<b>1 534 000</b>
Revue de la stratégie	38 210	230 000	330 000	0
Projets de mise en œuvre de la stratégie	0	0	0	400 000
Mise à niveau du répartiteur / SEP	368 110	570 000	220 000	0
Bilan électronique	60 763	0	60 000	80 000
Optimisation des prestations informatiques (BCM)	0	100 000	250 000	150 000
Remplacement de www.swissdec.ch	80 776	0	0	0
Optimisation de la comptabilité	0	0	90 000	30 000
ELM Next (y c. travaux complémentaires ELM 5.0 et BFEG)	394 058	969 000	655 000	429 000
KLE Next	143 280	130 000	132 000	165 000
e-profil	63 957	196 000	190 000	90 000
Norme minimale APG	17 852	0	0	0
TariTemp Suva	42 174	0	74 000	50 000
Petits projets d'architecture	0	0	60 000	60 000
Support sda et frais de maintenance STEP	101 119	80 000	80 000	80 000
<b>Total des charges</b>	<b>5 660 589</b>	<b>7 045 540</b>	<b>6 911 540</b>	<b>6 814 540</b>
<b>Résultat</b>	<b>8094</b>	<b>21 460</b>	<b>21 460</b>	<b>21 460</b>

## Révision selon la Norme d'audit 910



**KPMG AG**  
Pilatusstrasse 41  
CH-6003 Lucerne

+41 58 249 38 38  
kpmg.ch

### Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de l'Association Swissdec, Lucerne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe), lesquels sont présentés aux pages 14 à 16, de Verein Swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

KPMG AG

Sandro Mascarucci  
Expert-réviseur agréé

Daniel Frischkopf  
Expert-réviseur agréé

Lucerne, 5 mars 2024

Des solutions innovantes permettent désormais aux clients de profiter de technologies dernier cri en toute sécurité, rapidement et pour un investissement minime. Le processus KLE montre combien la numérisation des processus peut s'intégrer facilement à une solution de comptabilité existante. Il bénéficie d'un excellent accueil de la part d'entreprises de toutes branches et de toutes tailles.

Marc Fahrni, CEO, SwissSalary

Les entreprises ont de plus en plus besoin de systèmes numériques innovants pour mener à bien facilement leurs tâches quotidiennes, à l'image de la norme ELM, synonyme de qualité, de convivialité et d'efficacité.

Fabio Regazzi, président du conseil d'administration de Regazzi Holding SA, conseiller national et membre du comité consultatif de Swissdec

Swissdec aide énormément les employeurs à déclarer les salaires: il leur suffit d'appuyer sur un bouton pour envoyer les données salariales à la caisse de compensation compétente. C'est un parfait exemple des avantages de la numérisation pour le 1<sup>er</sup> pilier.

Marc Gysin, directeur, SVA Zurich

Finies les longues et fastidieuses déclarations de salaires via des dizaines de portails et de formulaires: prenez le train de l'innovation en les transmettant via ELM!

Markus Jordi, membre de la direction et responsable RH, CFF SA

Avec Swissdec, il nous faut 30 minutes pour préparer et envoyer l'enquête sur la structure des salaires, contre deux à trois jours ouvrés auparavant.

Michael Aebi, ressources humaines, comptabilité salariale chez Kambly SA

# Standardisation

## Organes

Notre objectif est de structurer les processus de standardisation de façon plus efficace et dynamique. Au cours de l'exercice, nous avons de nouveau fait un grand pas dans la direction souhaitée: après analyse approfondie et échange avec les représentants et représentantes des organes, nous avons notamment décidé de réduire le nombre de réunions au profit d'ateliers et de discussions avec les secteurs spécialisés.

Afin d'appliquer ce changement de façon transparente et profitable pour toutes les parties impliquées, la collaboration avec les organes a été définie dans un processus standard annuel: chaque partie sait ainsi à quel moment des décisions sont prises, publiées et validées en vue de leur mise en œuvre.

### Accomplissements: rétrospective 2023

Les séances de la commission consultative de standardisation (CCS) ont été l'occasion de présenter les travaux et, si nécessaire, d'ajuster les priorités pour les activités prévues et les exigences. Ces travaux ont été mis en pratique de façon harmonisée grâce à l'échange permanent entre les délégués et déléguées.

L'adaptation du rythme des séances a contribué à améliorer l'efficacité et à réduire les doublons.

Avec la décision de la commission de standardisation du 30 mars 2023, la nouvelle stratégie de gestion des versions, basée sur des versions mineures et majeures, a pu être lancée, et tous les travaux préalablement définis (présentés à partir de la page 23 de ce rapport annuel) ont pu être mis en œuvre.

La validation de la version mineure 5.1 d'ELM pour le domaine AVS nous a permis de réaliser un Proof of Concept et de prouver directement sur le terrain que la procédure apporte de la stabilité.

La longue expérience, les connaissances solides et l'excellente réactivité des représentants et représentantes des sections qui en découle ont largement contribué à cette réussite. Avec ce gain de flexibilité, Swissdec a prouvé qu'il est possible de prendre en considération de nouvelles exigences même au cours d'un processus. L'interaction entre toutes les parties prenantes est un élément clé de la capacité d'adaptation et de la réussite de Swissdec.

### Perspectives: objectifs pour 2024

Les activités prioritaires de 2024 ont été présentées lors de la séance de la commission de standardisation du 26 octobre 2023.

Elles regroupent, pour ELM, un ensemble très varié centré sur la convention sur les frontaliers avec la France, les numéros de commune, les déclarations nulles pour les CAF/cantons, les activités multiples, la sécurité avec les codes-barres 2D et l'annonce de correction pour l'impôt à la source.

Au-delà, la palette d'activités est très large: elle comprend par exemple le développement de la norme ELM pour le domaine prévoyance, les activités en faveur de la norme KLE, le bilan électronique, la norme suisse en matière de profil et tous les programmes techniques nécessaires au soutien des travaux principaux.

Citer tous les points dépasserait le cadre de ce rapport annuel. Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons donc à vous rendre sur notre site Internet [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch) ou à contacter le centre opérationnel.

## Vue d'ensemble des normes et versions en vigueur

Norme Swissdec	AVS / CAF	LAA / LAAC / IJM	LPP	Certificat de salaire	Statistique	Impôt à la source	Publication des directives	Dernière édition des directives	Début de la certification
ELM 5.0	☑	☑	☑	☑	☑	☑	31.3.2020	1.12.2022	31.3.2020
KLE 1.0		☑					1.9.2018	12.10.2023 (avenant)	1.9.2018
SUA 1.0	☑	☑	☑	☑	☑	☑	5.10.2019		1.2.2022
ELM 4.0	☑	☑	☑	☑	☑	☑	Voir remarque		

### Désactivation d'ELM 4.0

La version 5.0 d'ELM a apporté des adaptations importantes en lien avec le décompte d'impôt à la source. Les transmissions de l'impôt à la source via ELM 4.0 ne suffisent plus à répondre aux exigences légales. Seule la version 5.0 d'ELM permet aux administrations fiscales de recevoir des données complètes et correctes pouvant être traitées de façon automatisée. Il est donc nécessaire d'accélérer le passage à cette version. L'objectif de Swissdec est d'effectuer les certifications selon la version 5.0 d'ELM d'ici fin 2024.

#### 31.12.2024

Objectif: certification selon ELM 5.0 pour tous les systèmes ERP. D'éventuelles prolongations des certificats pour la version 4.0 d'ELM seront accordées avec une validité allant jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard.

#### 31.12.2025

Dernière possibilité de transmission de décomptes d'impôt à la source avec ELM 4.0

#### 30.6.2026

Dernière possibilité de transmission de données tous domaines confondus avec ELM 4.0

## Norme suisse en matière de salaire (ELM)

### Objectifs généraux

Avec la norme ELM, l'accent est mis d'une part sur la certification selon la version 5.0 et, partant, sur la recherche constante d'une base de certification stable, d'autre part sur la réactivité en matière de standardisation permettant de faire face à d'éventuelles modifications dans la législation suisse. L'équilibre entre les évolutions rapides de la législation et la continuité souhaitée par les concepteurs ERP a entraîné des changements méthodologiques et structurels dans l'Association Swissdec.

### Rétrospective 2023

#### Domaine AVS – AVS 21

Le 25 septembre 2022, le peuple et les cantons ont adopté la réforme AVS 21. Si cette date remonte au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le résultat de la votation annonçait déjà le début de l'année 2023 pour Swissdec. Afin de se plier aux nouvelles exigences, un processus de modification a été mis au point, permettant à Swissdec de réagir à de futurs événements similaires. Plus de détails figurent à la page suivante. En mars 2023, les conséquences techniques de la norme ELM ainsi que la nouvelle situation initiale sur le plan technique ont été publiées dans un avenant et dans les directives actualisées correspondantes à l'attention des destinataires et des émetteurs de données salariales. La publication a été effectuée grâce au nouveau mécanisme de versions sous forme d'une première version mineure d'ELM 5.0, la version 5.1. L'infrastructure de test a été établie en mai et la mise en production du répartiteur a eu lieu en août.

#### Domaine Frontaliers – convention de double imposition entre la Suisse et l'Italie

La convention du 23 décembre 2020 a occupé Swissdec durant toute l'année 2023. Avant l'entrée en vigueur, Swissdec apportait son soutien à la recherche de solutions pour la phase de mise en œuvre et coordonnait le flux d'information concernant les conséquences de la norme ELM destiné aux autorités fiscales cantonales et aux concepteurs ERP. Le 17 juillet 2023, la convention est entrée en vigueur et, jusqu'en août, les conséquences ont été publiées dans la FAQ de la norme ELM ainsi que dans les directives pour le traitement des données salariales d'ELM 5.0 et ajoutées à l'infrastructure de test. La phase pilote avec certains concepteurs ERP et administrations fiscales cantonales s'est déroulée jusqu'en décembre 2023. Les conclusions tirées seront intégrées à la spécification au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

### Certification – Outil de gestion de la qualité

Le processus de modification pour les versions mineures publié en 2023 a des conséquences pour l'ensemble du système de l'Association Swissdec. Afin de minimiser les conséquences administratives de versions mineures facultatives, l'outil de gestion de la qualité a été développé à titre d'instrument de certification et doté d'une nouvelle fonctionnalité en décembre. Les concepteurs ERP ayant mis en œuvre une version mineure peuvent à présent apporter eux-mêmes la preuve de ce travail et de la bonne mise en œuvre dans l'outil, tandis que Swissdec publie cette information sur son site Internet.

### Infrastructure

Jusqu'ici, l'échange au sein des sections et des commissions mais aussi entre les experts et expertes de Swissdec et les concepteurs ERP a principalement eu lieu par contacts personnels ou via des canaux simples, comme les e-mails. La complexité grandissante des tâches de l'Association et plus généralement les effectifs de notre écosystème en hausse constante dépassent le cadre de ces supports. C'est pourquoi en 2023, de nouvelles structures ont été créées et de nouveaux outils introduits pour simplifier et professionnaliser la coordination entre tous ces services. Pour les organes de standardisation, les nouvelles structures ont été introduites au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 et un essai pilote a été mené pour la certification avec quelques concepteurs ERP en décembre 2023. Outre les instruments de communication, la manière de générer les données de référence Swissdec pour la certification a elle aussi été modernisée. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au chapitre «ELM Next».

### Perspectives pour 2024

En 2024 également, l'accent sera mis sur la certification et sur l'objectif de clore la certification de tous les concepteurs ERP d'ici la fin de l'année. Dans le champ d'activité «Standardisation», l'avenant du 27 juin 2023 entre la Suisse et la France apportera les prochaines adaptations légales après celles de la réforme AVS 21. Il est prévu de publier les conséquences de cet avenant dans le processus de modification annuel ordinaire en mars 2024.

# Processus de modification

Le processus de modification pour la norme ELM de Swissdec a été développé afin de mettre en œuvre plus efficacement les élargissements et les nouvelles normes. Les retards constatés avec la version 5.0 d'ELM ont tout particulièrement mis en évidence la nécessité de ce processus. Le changement de paradigme consiste à s'éloigner des versions volumineuses et globales au profit de versions mineures indépendantes de petite envergure dans lesquelles répartir les exigences.

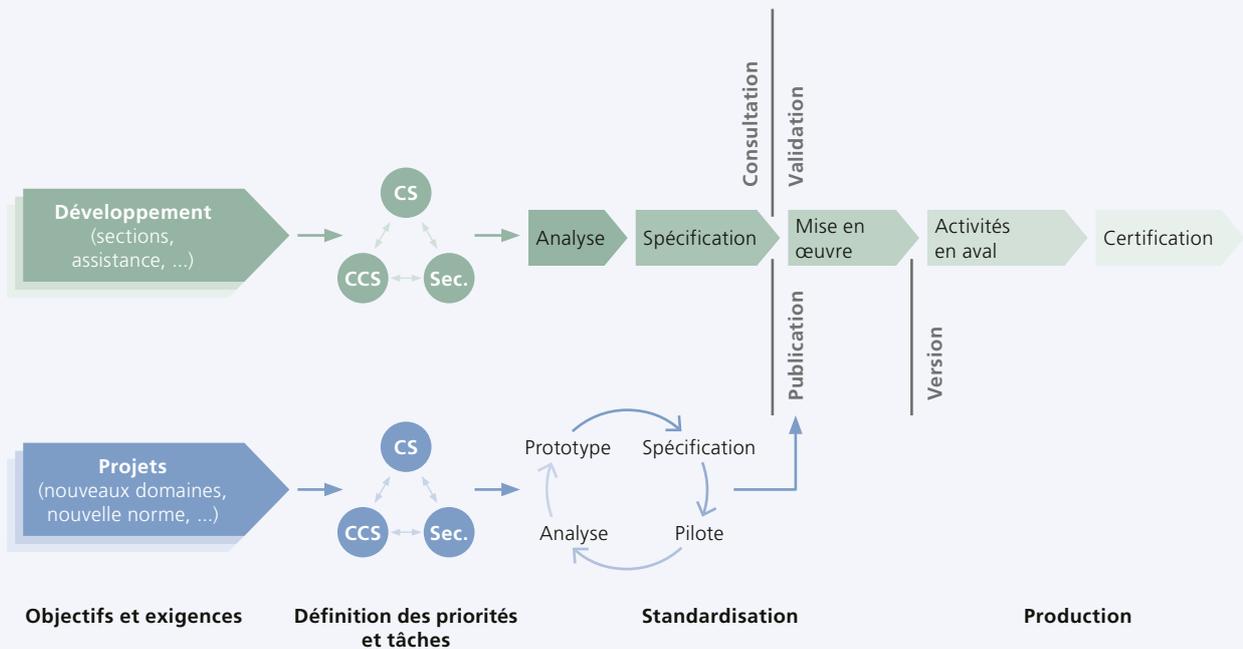
Le processus commence avec une exigence dans le cadre des tâches en suspens de l'équipe de standardisation de Swissdec. Chaque exigence est soumise à évaluation, définition des priorités et validation par la commission consultative et la commission principale de standardisation. Le cycle de versions annuel permet la publication des exigences validées sous forme de versions mineures de la norme ELM.

Les informations relatives à une version mineure sont mises à disposition des concepteurs ERP afin de pouvoir mettre en œuvre les exigences légales en temps et en heure. La mise en œuvre s'effectue selon l'appréciation des concepteurs ERP et la vérification par le biais d'une preuve de la mise en œuvre correcte. Cette approche donne de la flexibilité et permet à Swissdec de réagir plus rapidement aux évolutions extérieures.

L'une des évolutions significatives est la séparation de la standardisation et de la certification. Le processus de certification se limite désormais à certifier régulièrement les programmes ERP et à se concentrer sur le contenu de la toute dernière version majeure. Les versions mineures ne font pas l'objet d'une certification. Les concepteurs ERP mènent des tests autonomes et fournissent une preuve de la mise en œuvre. Celle-ci est automatiquement affichée dans la vue d'ensemble des programmes salariaux certifiés sur le site Internet de Swissdec<sup>1</sup>.

La mise en œuvre technique des versions mineures s'effectue en utilisant le modèle Tolerant Reader et la fonction de mappage du répartiteur afin de permettre des modifications à la structure des données sans nouvel espace de noms.

Le processus applicable aux versions mineures distingue le développement du projet: le développement se déroule selon la méthode agile avec définition des priorités et standardisation; les projets qui nécessitent des évolutions de plus grande ampleur suivent une approche itérative et agile, mais requièrent une demande de projet et la validation par le comité de Swissdec.



<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr](http://www.swissdec.ch/fr)

Des exceptions telles que des correctifs pour les problèmes graves ou des versions d'urgence peuvent être envisagées dans des circonstances où la qualité et les délais ne peuvent être respectés.

La preuve des concepteurs ERP pour les versions mineures se compose de la mise à disposition d'artéfacts par Swissdec, la mise en œuvre et les tests autonomes par les concepteurs ERP et un essai de réception au niveau des destinataires. L'intégration aux activités en aval des élargissements obtenus avec les versions mineures intervient au cours des versions majeures suivantes, ce qui simplifie les tests lors de la certification.

Les processus décrits peuvent aussi être appliqués à d'autres normes Swissdec, ce qui requiert toutefois des adaptations spécifiques selon la norme.

Pour terminer, le nouveau processus de modification pour la norme ELM de Swissdec progresse en matière d'agilité et de capacité d'adaptation. En associant des versions mineures régulières à une version majeure et des processus clairs, il permettra d'assouplir l'évolution et le déploiement des normes. Cela contribue à renforcer la collaboration entre Swissdec, les concepteurs ERP et les utilisateurs ainsi qu'à garantir que la norme ELM correspond aux exigences actuelles du monde du travail.

# Norme suisse en matière de prestations (KLE)

## Accomplissements: rétrospective 2023

### Exploitation productive

Cette année encore, le volume de transactions a pu être accru. En décembre 2023, plus de 7000 événements avaient été traités par le biais, sécurisé, de Swissdec, et plus de 250 entreprises utilisaient la norme KLE. L'exploitation productive s'est déroulée sans accroc et a suscité beaucoup de retours positifs de la part des entreprises utilisant KLE.

### Certification selon la norme suisse en matière de prestations (KLE)

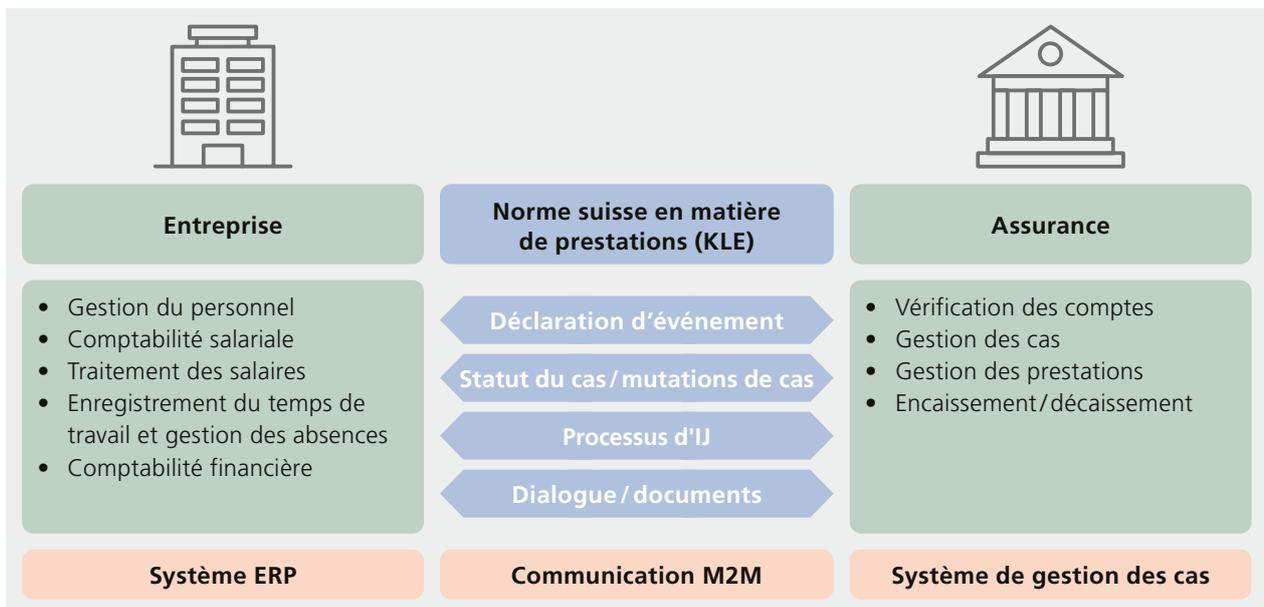
En 2023, deux nouveaux concepteurs ERP ont été entièrement certifiés selon la norme KLE, portant à trois le nombre de concepteurs ERP ayant obtenu un certificat «Swissdec certified plus». En comptant les certifications partielles, cinq concepteurs ERP sont en phase d'exploitation productive avec KLE.

### Assurances privées

Outre la Suva, la Swica est le deuxième assureur à soutenir la norme KLE. La phase pilote se déroule bien et les retours des entreprises participantes sont eux aussi positifs. Zurich Assurance se prépare à recevoir des données et se lancera à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## Perspectives: objectifs pour 2024

- Utilisation productive de tous les domaines (LAA, LAAC et IJM)
- Présence sur le marché de dix concepteurs ERP utilisant la norme KLE d'ici fin 2024
- Norme KLE connue et établie auprès des entreprises



## Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)

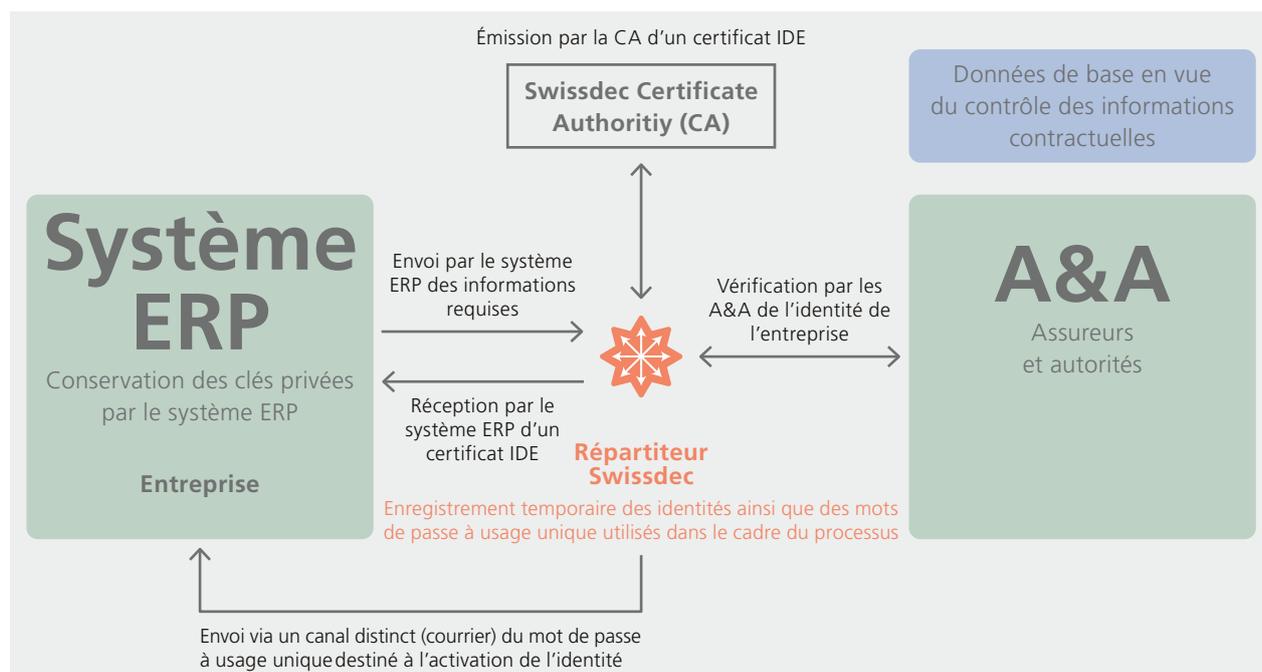
### Accomplissements: rétrospective 2023

Le nombre de certificats générés et activés augmente constamment. Certaines entreprises ont dû renouveler le leur, déjà en vigueur depuis un an.

Dans le cadre de la norme KLE, l'utilisation du certificat SUA est obligatoire dès le début. Dans les autres normes également, son intérêt et sa nécessité sont soulignées. Dans le projet en cours «Norme suisse en matière de profil» en particulier, le certificat SUA constitue une condition préalable importante.

### Perspectives: objectifs pour 2024

- >2000 entreprises obtiennent le certificat SUA
- Établissement du certificat SUA dans le cadre d'autres normes Swissdec également



# Rapports des sections

## Section AVS / CAF

### Objectifs généraux

Les domaines AVS et CAF mettent l'accent sur une transmission garantissant à tout moment la conformité à la législation sans discontinuité entre les supports dans le cadre de la norme ELM.

La réforme AVS 21 s'est accompagnée de la difficulté de mettre en œuvre les évolutions légales dans la norme ainsi que dans la comptabilité salariale dans les meilleurs délais avec toutes les parties prenantes.

En matière de transmission, nous visons une poursuite de la croissance des chiffres afin de fournir une plus grande quantité de déclarations structurées avec des données de haute qualité aux organes d'exécution (caisses de compensation et caisses de compensation pour allocations familiales).

### Accomplissements: rétrospective 2023

Les organes d'exécution ont profité de la période 2023 pour passer à la version majeure 5.0 d'ELM, la plus à jour. L'automatisation de la déclaration et du traitement des revenus négatifs des années précédentes permettra de délester davantage les gestionnaires.

La réforme AVS 21 a été adoptée lors de la votation populaire du 25 septembre 2022. Afin que les concepteurs ERP ainsi que les organes d'exécution disposent de délais suffisants pour apporter les adaptations dans leurs systèmes, les spécifications ont été publiées dans la version 5.1 d'ELM au plus vite, début mars 2023. À l'avenir, le calcul des salaires devra intégrer correctement le relèvement échelonné de l'âge de référence des femmes, et les travailleurs et travailleuses qui ont atteint l'âge de référence (anciennement «âge de la retraite») auront la possibilité de refuser de leur plein gré la déduction du montant exonéré des cotisations.

En étroite concertation avec le projet partiel «Accélération» du projet «Mise à niveau du répartiteur», un nouveau processus de modification a été élaboré en vue d'accélérer la standardisation et la mise en œuvre des versions mineures dans la norme ELM et immédiatement confirmé avec succès au moyen de la version mineure 5.1 à l'ex-emple de l'AVS 21.

Les déclarations annuelles de salaires 2022 ont été transmises et traitées de façon stable, performante et très disponible via l'infrastructure Swissdec et les composantes de réception des organes d'exécution.

La hausse du nombre de déclarations électroniques via la norme ELM reste réjouissante: au total, plus de 10,1 millions de données personnelles ont été transmises pour les deux domaines AVS et CAF, soit une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.

### Perspectives: objectifs pour 2024

La priorité absolue est accordée à la mise en œuvre aussi globale que possible de l'AVS 21 (version 5.1) afin de traiter sans problème les déclarations annuelles de salaires 2024. Les caisses de compensation introduisent dans leurs portails une solution de repli pour pouvoir traiter également les déclarations plus anciennes (4.0 ou 5.0) correctement. Dans ces cas, l'employeur devra compléter les informations manuellement.

Des améliorations techniques spécifiques des déclarations AVS et CAF ainsi que des harmonisations ponctuelles au sein du processus de déclaration constituent la seconde priorité.

## Section Confédération

### Domaine Statistique

#### Objectifs généraux

En 2023, l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est trouvé face un défi de taille: d'une part, traiter en même temps deux normes suisses en matière de salaire (ELM 4.0 et 5.0) dans le cadre de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2022; d'autre part, intégrer le volume croissant de données ELM 5.0 aux enquêtes actuelles (notamment la statistique de l'emploi (STATEM) et l'enquête de mise à jour des données du Registre des entreprises et des établissements).

### Accomplissements: rétrospective 2023

Sous l'effet de la hausse du nombre de concepteurs ERP certifiés selon ELM 5.0, la quantité de transmissions de données avec la nouvelle version a elle aussi augmenté. Après la validation, les données sont reportées dans les statistiques correspondantes. Cette année a également été l'occasion d'aboutir à de premières conclusions importantes. Il est positif de voir que le processus ELM 5.0 permet une excellente qualité des données. Dans ce cadre, il est indispensable que les données soient intégrées et gérées correctement dans les différents systèmes ERP. En étroite collaboration avec Swissdec, des [FAQ](#) (chapitre 8) ont également été publiées pour encore mieux préciser le processus de déclaration statistique.

Dans le cadre de l'ESS 2022, 16,3 % des entreprises participantes ont envoyé leurs données par le biais d'ELM, soit 44,4 % du total des salaires déclarés. Parmi toutes ces transmissions via ELM, 90,7 % ont été effectuées avec ELM 4.0 et 9,3 % avec ELM 5.0.

### Perspectives: objectifs pour 2024

La poursuite de l'activité de certification par Swissdec et les concepteurs ERP entraînera une nouvelle augmentation des données transmises via ELM 5.0. Comme on sait par expérience que les premières transmissions contiennent souvent des données erronées, une intensification de l'activité d'assistance est aussi à prévoir l'année prochaine.

### Domaine BFEG

#### Objectifs généraux

«Logib système salarial» est une application permettant aux entreprises et aux organisations de développer un système salarial simple sur la base de critères sans distinction de genre. Il leur donne un aperçu de leur pratique salariale actuelle, à partir duquel elles peuvent créer un système salarial simple basé sur les fonctions. Proposé gratuitement à tous les employeurs, cet outil en ligne est tout particulièrement indiqué pour les entreprises et organisations de petite et moyenne envergure souhaitant obtenir des suggestions en vue de développer leur système salarial ou se faire une idée plus précise de leur pratique en la matière. «Logib système salarial» est disponible sur [www.logib.ch](http://www.logib.ch).

<sup>1</sup> [www.swissdec.ch/fr/elm](http://www.swissdec.ch/fr/elm)  
(documentation sur les directives relatives à la norme ELM 5.0)

### Rétrospective 2023

La collaboration entre le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et Swissdec s'est achevée début 2023: pour l'instant, l'interface n'est pas intégrée à la norme ELM.

Une étape intéressante et enrichissante de collaboration s'est ainsi terminée de façon positive pour toutes les parties prenantes. Malgré les divergences de méthodes, de technologies et de directives relatives aux processus, nous avons trouvé des manières communes d'élaborer un concept ainsi qu'un Proof of Concept technique. Swissdec et le BFEG resteront en contact en vue d'une future collaboration.

### Section LPP

#### Objectifs généraux

La section Prévoyance professionnelle (LPP) s'intéresse aux spécifications de la norme suisse en matière de salaire dans le cadre du deuxième pilier. Quelque 1400 institutions de prévoyance opèrent dans ce segment.

### Accomplissements: rétrospective 2023

L'échange animé et actif ainsi que la dynamique positive au sein de la section LPP en 2022 ont été maintenus et encore intensifiés en 2023. Le dialogue avec les divers groupes d'intérêt de l'écosystème de la prévoyance professionnelle a été mené via différents canaux de communication et de marketing afin de faire progresser la norme 5.0 existante dans l'univers de la prévoyance et de discuter de possibilités d'élargissement. Avec AXA, Helvetia et Swiss Life, on dénombre trois grands destinataires de données de prévoyance qui réceptionnent déjà des données ou sont en passe de commencer. Les raccordements à venir avec Agrisano et Allianz ainsi que l'échange en cours avec les concepteurs ERP LPP aXenta, M&S Pension, PK Softech et SwissPension garantissent que la capacité de réception de données LPP continuera à s'accroître durant l'année à venir.

### **Perspectives: objectifs pour 2024**

En 2024, l'objectif sera de continuer à développer la capacité de réception des institutions de prévoyance en collaboration avec la section LPP. Dans ce cadre, il sera crucial de recueillir les expériences des expéditeurs et des destinataires et de les poser comme élargissements concrets dans le cadre d'ELM Next.

### **Section Prestations**

#### **Objectifs généraux**

La section Prestations est responsable de la poursuite du développement de KLE. Elle veille à la prise en compte des besoins des acteurs impliqués dans le processus.

#### **Accomplissements: rétrospective 2023**

En 2023, la section Prestations a de nouveau mené trois séances sous forme virtuelle. Sa composition s'est stabilisée et il n'y a pas eu de changement en matière de personnel. L'échange et les discussions se sont intensifiés, et ce en lien avec la mise en œuvre de la capacité de réception chez d'autres assurances. Même Zurich Assurance s'engage de plus en plus, car elle aussi travaille de façon intensive à se préparer à recevoir des données dans le cadre de la norme KLE.

### **Perspectives: objectifs pour 2024**

- Passage aux séances de section en présentiel
- Exploitation productive pour Swica et Zurich Assurance
- Exploitation réussie dans les domaines LAAC et IJM
- Stabilisation de la norme KLE avec tous les domaines

### **Section Impôts**

La section Impôts s'est réunie sous la direction de Michael Baeriswyl les 6 juin, 29 août, 5 décembre 2023 et 19 mars 2024. Son team principal aborde chaque mois des questions d'actualité concernant les activités en cours et les développements.

### **Objectifs généraux**

La section Impôts coordonne et pilote pour la Conférence suisse des impôts CSI les domaines ELM Certificats de salaire (ELM-CS), Impôt à la source (ELM-IS) et Frontaliers (ELM-TXB). Elle se compose de représentants et représentantes des administrations fiscales cantonales (ACI), de l'Administration fédérale des contributions AFC, de l'Association Swissdec et des groupes de travail de la CSI dédiés aux certificats de salaire et à l'impôt à la source (IS), ainsi que du groupe se consacrant au projet «CH-Meldewesen» (procédure d'annonce CH). La direction opérationnelle est soutenue par Eraneos Switzerland SA.

#### **Accomplissements: rétrospective 2023**

La version 5.0 d'ELM et la révision de l'impôt à la source sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Swissdec certifie actuellement des systèmes ERP selon la version 5.0 d'ELM. Entre 2021 et fin janvier 2024, 35 % des transmissions dans le domaine ELM-IS ont été effectuées avec celle-ci. La part de données personnelles transmises avec la version 5.0 est donc de 20 %. Jusqu'à la mise hors service de la version 4.0 d'ELM, les ACI peuvent réceptionner des déclarations envoyées aussi bien avec ELM 4.0 qu'avec ELM 5.0

Les transmissions via la version 4.0 restent encore possibles jusqu'à la fin de la période de salaire 2025. Depuis août 2023, les entreprises qui procèdent ainsi reçoivent un avertissement les priant de contacter leur concepteur ERP. Afin d'aider à la communication, les ACI ont été invitées à informer également leur DPI de la désactivation de la version 4.0 d'ELM.

Les solutions de décompte de l'impôt à la source basées sur des portails cantonaux peuvent désormais elles aussi obtenir un certificat de Swissdec. Les ACI intéressées par la certification peuvent contacter la section ELM-Impôts.

Avec l'entrée en vigueur de la convention sur les frontaliers conclue avec l'Italie, les cantons du Tessin, du Valais et des Grisons doivent fournir des données à l'Italie. Jusqu'à fin 2023, les transmissions de données prévues ont fait l'objet de tests poussés dans ces cantons. Avec l'entrée en vigueur de l'avenant à la convention sur les frontaliers conclu avec la France, ce sont désormais tous les cantons qui doivent fournir des données à la France. Swissdec a précisé les adaptations nécessaires dans la norme ELM fin 2023. La consultation auprès des ACI a eu lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Avec Zurich Assurance, une première partie tierce est passée en phase productive de transmission de l'imposition à la source d'indemnités journalières accident et maladie via la version 5.0 d'ELM depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. D'autres parties tierces ont manifesté leur intérêt vis-à-vis de la mise en œuvre.

#### **Perspectives: objectifs pour 2024**

Les priorités en matière de projets de développement définies dans le cadre de la stratégie ELM-Impôts n'ont pas changé. En 2024, on continuera toutefois de se concentrer sur la certification selon la version 5.0 d'ELM ainsi que sur l'optimisation de cette dernière.

La révision de l'ordonnance sur l'assurance-chômage du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a jeté les bases légales d'une transmission directe des attestations de prestations versées de la caisse de chômage à l'administration fiscale cantonale. Les cantons doivent à ce titre ajouter une disposition correspondante à leurs lois. L'utilisation du formulaire pour le certificat de salaire garantit une compatibilité technique avec ELM 5.0. Le raccordement des caisses de chômage via le SECO a pris du retard. Nos efforts de clarification des exigences techniques avec le SECO, par exemple concernant le volume de données et l'adressage ainsi que les tests techniques avec les ACI, seront poursuivis en 2024.

## **Section Assurances**

### **Objectifs généraux**

Cette section s'assure que les expéditeurs de données (entreprises) utilisent les logiciels pour leurs déclarations de salaire (produits Assurance-accidents selon la LAA, Assurance-accidents en complément à la LAA et Assurance collective pour indemnités journalières en cas de maladie) de façon efficace et conformément aux dispositions légales et contractuelles.

### **Accomplissements: rétrospective 2023**

L'année a permis de dégager diverses exigences qui ont poussé différents teams spécialisés à s'interroger.

La section Assurances était principalement impliquée dans les tâches préparatoires pour la norme suisse en matière de profil. Ce sujet est développé à la page 46.

En raison des exigences posées par la clientèle et le marché, la Suva étudie la façon de permettre la transmission de données supplémentaires utiles à la tarification aux entreprises de mise à disposition de personnel via Swissdec. La phase pilote de ce projet «TariTemp» a déjà fourni de premiers résultats positifs.

### **Perspectives: objectifs pour 2024**

La section Assurances se concentrera sur la norme en matière de profil. Elle prévoit la possibilité de réaliser un essai pilote de la solution envisagée avec une à deux assurances. La Suva soutiendra elle aussi le projet «Norme en matière de profil», continuera de développer la solution pour la mise à disposition de personnel «TariTemp» et de la mettre à portée de la clientèle.

# Groupe d'intérêt Concepteurs ERP

Le groupe d'intérêt Concepteurs ERP s'est réuni à deux reprises les 22 août 2023 et 29 février 2024. Il compte plusieurs concepteurs ERP et poursuit son travail de développement et de mise en œuvre des normes.

Nombre de ses membres étaient représentés lors du Forum Swissdec 2023. Le groupe a délégué des représentants et représentantes à toutes les séances de la commission de standardisation et s'est engagé activement dans ce cadre également.

L'un des éléments essentiels en 2023 a été la constitution d'un team principal de concepteurs ERP qui échange tous les mois avec Swissdec au sujet de la résolution de problèmes et défis opérationnels. Il se compose de représentants germanophones et francophones.

## État des certifications ELM 5.0

Nous nous félicitons du nombre de concepteurs ERP ayant signé les conventions de certification depuis la dernière fois. Ceux qui concentrent une grande partie du volume de transmission ont déjà obtenu leur certification, tandis que les autres suivent progressivement. Il est toutefois important de signaler qu'une grande partie des concepteurs actuels viennent à peine d'amorcer leur processus de certification. Face à ce constat, il semble pour le moment peu probable que tous le terminent dans les temps. Au cours de cette phase dynamique, des experts et expertes et des coaches de Swissdec, dont les capacités ont été augmentées proactivement, entretiennent un contact permanent avec les concepteurs ERP restants afin de les aider et de les guider. En outre, les entreprises sont déjà informées de la mise hors service de la version 4.0 d'ELM par le biais d'un avertissement du répartiteur lors de la transmission des données. Cette méthode garantit que l'information est communiquée à temps à toutes les parties prenantes. À présent, il est essentiel que les concepteurs ERP restants entreprennent des démarches actives en vue de la certification.

## État des certifications KLE

Certains concepteurs ERP certifiés selon ELM 5.0 envisagent désormais aussi de miser sur KLE. Il reste cependant du potentiel. Les chiffres relatifs aux certifications sont détaillés à la page 34.

## Perspectives pour 2024

- Le Swissdec Salary Calculator (SSC), cofinancé par les concepteurs ERP, doit simplifier le processus de certification et se développe de manière positive.
- Une phase pilote d'introduction «OpenProject»/nouveau système de tickets a été lancée avec certains concepteurs ERP. L'échange d'e-mails est amené à être remplacé par la plateforme «OpenProject» pour gagner en transparence, mais aussi pour rendre la collaboration plus efficace et structurée.
- L'accent continue d'être mis sur le développement et le déploiement des normes.
- Les points suivants seront examinés en lien avec le groupe d'intérêt Concepteurs ERP à l'avenir:
  - Mise en place de l'invitation pour l'ensemble des concepteurs ERP certifiés ou, à défaut, enregistrement de la séance
  - Présentation deux fois par an en fonction de la CCS/CS; en outre, publication des nouveautés de la norme, des versions mineures à venir et d'autres informations importantes avec la présentation dans OpenProject (remplacement de Swissdec lab)
- Un représentant ou une représentante des concepteurs ERP rapporte activement les demandes du groupe d'intérêt dans le projet «Revue stratégique Swissdec».

## Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires

Les membres des groupes de consultation se sont réunis le 29 novembre 2023 à Lucerne, lors d'une toute première séance commune aux membres des groupes Entreprises et Agents fiduciaires. Elle a été présidée par Michael Markworth, avec l'appui de Kira Hüsser, responsable Architecture spécifique, ainsi que de Roland Jud, responsable spécialisé ELM, et de Philippe Raemy, responsable du service spécialisé Certification et conseil.

### Objectifs généraux

Lors de la séance, les membres des deux groupes de consultation ont été informés des toutes dernières évolutions concernant la norme ELM, la norme KLE et la norme suisse en matière de profil ainsi que de manière générale sur l'Association Swissdec.

### Accomplissements: rétrospective 2023

- La norme ELM représente toujours une aide importante à la déclaration des salaires par rapport aux autres méthodes. De manière générale, les transmissions fonctionnent très bien (d'après un sondage mené lors des séances).
- Plusieurs membres sont intéressés par un essai pilote de la norme suisse en matière de profil.
- La norme KLE sera examinée et déployée dès qu'elle sera disponible pour les systèmes ERP utilisés par les membres.

### Perspectives pour 2024

En 2024, on prévoit une planification flexible des séances en fonction du besoin d'information des membres des groupes de consultation.

## Certification et conseil

### Objectifs généraux

Le service spécialisé dans la certification et le conseil se charge de certifier les systèmes de comptabilité salariale des concepteurs ERP selon les normes ELM et KLE. Il valide en outre les raccordements de destinataires de données et dispense des conseils supplémentaires aux concepteurs ERP et aux organisations destinataires. Ce service se compose de collaborateurs et collaboratrices de la Suva chevronnés des trois régions linguistiques.

### Accomplissements: rétrospective 2023

Le nombre de certifications selon la version 5.0 d'ELM a nettement progressé: plus de 20 ont déjà été accordées et une grande partie des concepteurs ERP est actuellement en cours de certification. Swissdec ayant pour objectif de certifier tous les concepteurs ERP selon la version 5.0 d'ELM d'ici fin 2024, différentes mesures d'intensification ont été mises en œuvre afin d'y parvenir.

La nouvelle planification des versions constitue un autre jalon important. L'infrastructure de test a été étendue pour constituer la «démonstration». Elle permet d'implémenter plus rapidement de nouvelles fonctions dans la norme et de les transmettre aux entreprises. Les concepteurs ERP ont la possibilité, dans le cadre d'une démonstration, de tester de nouvelles versions en toute autonomie et de mettre rapidement à la disposition de leur clientèle de nouvelles fonctions essentielles.

Trois concepteurs ERP sont actuellement titulaires du nouveau certificat Swissdec «Swissdec certified plus», qui atteste de la certification selon les normes suivantes:

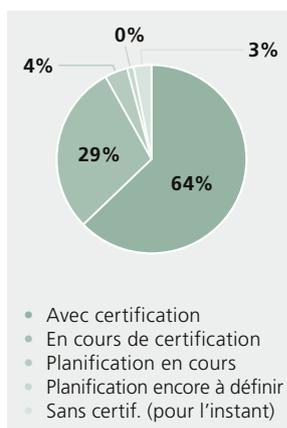
- Version 1.0 de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA)
- Version 5.0 de la norme ELM
- Version 1.0 de la norme KLE

### Perspectives: objectifs pour 2024

En 2024, l'accent sera toujours placé sur la certification selon la version 5.0 d'ELM ainsi que sur la démonstration des concepteurs ERP pour les versions mineures. En outre, nous mettrons en œuvre des mesures afin d'inciter d'autres concepteurs ERP à obtenir la certification selon la norme KLE.

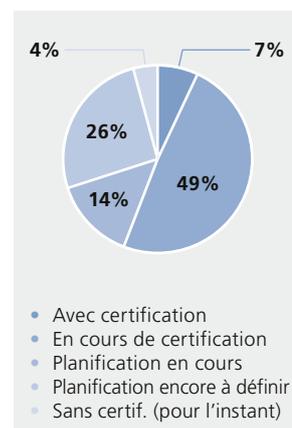
#### ELM 5.0

Selon le nombre de personnes (transmissions)

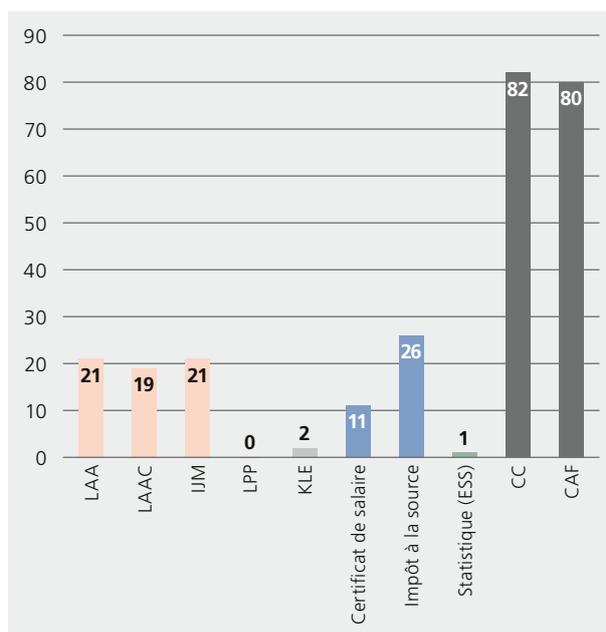


#### KLE 1.0

Selon le nombre de personnes (transmissions)



### Destinataires de données adressables (tous domaines)



# Transmission

## Objectifs généraux

Le domaine Transmission répond de l'exploitation conforme et de la maintenance du répartiteur par Swisscom. Cette mission englobe la surveillance, le pilotage, le développement et l'utilisation générale du répartiteur.

## Accomplissements: rétrospective 2023

Total des transmissions via le répartiteur (état au 1.3.2024):

1 257 000 déclarations de salaires ont été transmises, pour un total de 33 050 000 données personnelles (contre 1 113 000 déclarations pour 28 900 000 données personnelles l'année précédente à la même date de référence).

La hausse du nombre de déclarations de salaires et de données personnelles transmises (au 1.3.2024) par rapport à la même période en 2023 est très réjouissante.

La période officielle de mesure pour l'exploitation 2023 s'étend de mai 2023 à fin avril 2024. Étant donné que le Forum Swissdec n'aura pas lieu en 2024, l'évaluation finale et l'analyse des transmissions seront publiées sur notre site Internet [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch).

Travaux de maintenance et développements divers:

- La mise à jour ordinaire a été effectuée via la version V2023.05 le 17.8.2023. Divers environnements ont été actualisés, et des optimisations apportées après le dernier test d'intrusion.
- Des validations et raccordements de destinataires de données parmi les assureurs et les autorités (mises à jour et nouveaux raccordements) ont été réalisés dans le cadre des versions 5.0 et 5.1 de la norme ELM.
- Aucune faille de sécurité critique n'a été identifiée à l'issue du test d'intrusion annuel mené début novembre 2023.

## Exploitation du répartiteur

Le répartiteur Swissdec fonctionne avec du matériel informatique propre à Swissdec réparti sur deux centres de calcul. L'environnement de production, comprenant le matériel informatique, un pare-feu applicatif et l'application du répartiteur Swissdec V2023.11, est stable et fait l'objet d'une surveillance par Swisscom et itServe AG. La disponibilité du répartiteur doit être garantie tout au long de l'année.

## Support

En 2023, l'exploitation du dispositif de déclaration des salaires est restée stable.

Les concepteurs ERP comme les destinataires de données peuvent obtenir à tout moment en ligne des informations concernant l'état de l'exploitation, la date de publication de la nouvelle version et la disponibilité du répartiteur.

Les utilisateurs font appel à leurs concepteurs ERP pour des services de support. L'aide apportée par Swissdec concerne surtout la transmission des données salariales via le répartiteur; par ailleurs, les concepteurs ERP et les destinataires bénéficient d'une assistance en cas de problèmes techniques. Swissdec propose en outre une assistance spéciale aux grandes entreprises et aux groupes qui occupent entre 20 000 et 60 000 personnes.

## Perspectives: objectifs pour 2024

Il faudra mener à bien les tâches suivantes en 2024:

- Réalisation du test d'intrusion annuel
- Passage à la dernière version du système d'exploitation
- Adaptation prévue de la gestion des nouvelles versions pour les mises à jour du répartiteur, en fonction du projet «Mise à niveau du répartiteur»

# Projets

## Centre opérationnel

	2022	2023				2024				2025				2026	
	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	
<b>Remplacement de www.swissdec.ch</b> Remplacement du site Internet de Swissdec (y c. l'intranet) et instauration d'un outil de CRM															
<b>Mise à niveau du répartiteur</b> Traitement des résultats de l'audit réalisé par CQSE. Vérification de l'architecture de technologie de transmission															
<b>Stratégie Swissdec</b> Renouvellement de la stratégie Swissdec															
<b>Optimisation des prestations informatiques (BCM)</b> Traitement des résultats de l'audit réalisé par CQSE. Mitigation de l'effectif du team itServe. Réduction des risques pour l'Association en matière de prestations informatiques															
<b>Optimisation de la comptabilité</b> Vérification des processus (manuels) de la comptabilité de l'Association (enregistrement du temps, rapports, débiteurs, contrôle de gestion)															

- mis en œuvre/en cours de mise en œuvre
- en cours de planification (demande)
- en cours de discussion (idée)

## Remplacement de www.swissdec.ch

### État des lieux

Le site Internet de Swissdec, en trois langues, a été développé avec succès au moyen d'un nouveau système de gestion de contenus (CMS), après que la version de TYPO3, utilisée jusqu'à présent, a atteint la fin de son cycle de vie.

Parallèlement à la croissance de Swissdec et à la hausse des tâches administratives qui en découle, un nouveau système de Customer Relationship Management (CRM) a également été introduit. Cette nouveauté permet de gagner en efficacité dans la gestion des fichiers d'adresse, des groupes de projet et des évaluations de plus en plus complexes. Autrefois gérés dans des listes Excel, ils sont désormais traités dans une solution professionnelle. La combinaison de processus a permis de réduire le surcroît de travail et les interfaces et, partant, de rendre les processus plus simples et plus efficaces.

### Accomplissements: rétrospective 2023

Le projet a été déployé en 2023 sous la forme d'étapes progressives. Dans un premier temps, il s'est agi de définir la structure/mise en page de base, la structure de menu et les fonctions pour le site Internet et le CRM. Après la phase de test, les informations actuelles ont été vérifiées, complétées ou raccourcies puis chargées sur le site. Le nouveau site a été mis en ligne le 12 juillet 2023 après une phase de test supplémentaire.

Le site Internet comprend six rubriques.

- **Normes:** documents et informations en lien avec les normes de Swissdec (ELM, KLE et SUA)
- **Concepteurs ERP:** aperçu de tous les programmes de salaire certifiés, avec les fonctions filtre et recherche; informations pour les concepteurs ERP souhaitant faire certifier leurs logiciels
- **Destinataires de données:** aperçu des destinataires de données raccordés et prêts à recevoir des données; informations pour les destinataires données souhaitant appliquer les normes à l'avenir
- **Utilisateurs:** informations pour les entreprises domiciliées en Suisse sur la mission de Swissdec et sur l'introduction de normes, besoin d'assistance et informations pour les agents fiduciaires
- **Association Swissdec:** fonctionnaires, protection des données, finalité et organisation de l'Association, rapports annuels et événements
- **News:** actualités en lien avec les normes, le répartiteur et l'Association Swissdec

Cette structure doit permettre de couvrir le besoin d'information de tous les groupes d'intérêt et de guider les internautes vers le thème recherché. Les contenus du site les plus appréciés sont d'ores et déjà mis en évidence sur la page d'accueil.

### Perspectives pour 2024

Le projet «Remplacement de www.swissdec.ch» est terminé. La maintenance et le développement ultérieur du logiciel sont assurés par le centre opérationnel, dans le cadre de l'exploitation. Nous mettrons l'accent sur les outils suivants, susceptibles d'être étendus:

- Développement du marketing par e-mail (outil de newsletter)
- Intranet pour les fonctionnaires de Swissdec/la gestion des connaissances
- Gestion des manifestations (outil pour événements)
- Outil de sondage

Nous remercions vivement le team de projet pour la conception et la mise en œuvre réussies du projet.

# Mise à niveau du répartiteur

## État des lieux

Le projet stratégique «Mise à niveau du répartiteur» vise à traiter certains résultats importants de l'audit réalisé par l'entreprise CQSE. Les principaux objectifs du projet résident dans la modernisation de l'outil et des processus de développement et dans la vérification et l'amélioration de l'architecture du distributeur et d'autres applications Swissdec. C'est sur cette base que la «Swissdec Exchange Plattform» (SEP), futur fondement pour l'Association, sera bâtie: prévue comme infrastructure de base, elle doit servir de canal de données sûr et fiable entre les autorités/ assureurs et les entreprises.

## Rétrospective

### Étape 1 (10.2022–4.2023)

L'étape 1 visait à examiner SOAP, la technologie d'interface déployée. Il a d'abord été question d'étudier les exigences spécifiques des normes Swissdec et des participants et participantes de l'écosystème et de les reprendre dans un cahier des charges. Les objectifs formulés étaient de trois types: fonctionnels/techniques, non fonctionnels et techniques. La sécurité des données et la performance de transmission de ces dernières continuent évidemment de jouer un rôle central.

D'autres technologies d'interface (au total 17) ont été examinées et en partie testées avec des implémentations-tests. Des technologies successives ont été examinées et des décisions en lien avec l'architecture présentées au groupe représentant les parties prenantes. Ce groupe se composait de représentants et représentantes des organisations destinataires et des concepteurs ERP ainsi que d'expertes et experts indépendants en architecture. Une décision importante en lien avec l'architecture a été clairement consignée: maintenir la norme XML comme langage de définition et de balisage des données et rejeter de manière motivée l'approche RESTful comme style d'architecture. En outre, «il n'existe, en 2023, aucun besoin urgent de remettre complètement en question SOAP en tant que technologie. Cette question doit en revanche être examinée régulièrement.» Le groupe représentant les parties prenantes a ainsi été transformé en «groupe d'accompagnement de l'architecture» dans l'organisation opérationnelle de Swissdec, ce qui permet d'étudier en profondeur les questions relatives à la technologie et à l'architecture au sein de cet organe et d'en déduire des mesures.

Au cours de l'étape 1, le concept technique d'une «Swissdec Exchange Plattform (SEP)» a en outre été élaboré. Une première implémentation de prototype a permis de montrer que les normes eCH pouvaient être transportées depuis et vers les systèmes ERP sans problème via l'infrastructure Swissdec, et il en va donc de même avec les employeurs. Des propositions ont été élaborées dans un concept d'accélération afin d'examiner comment la mise en œuvre des modifications dans la norme ELM et les autres normes de Swissdec peut à l'avenir être simplifiée et allégée et le déploiement de celles-ci accéléré.

### Étape 2: projet partiel «Accélération» (3.2023–12.2023)

Dans le cadre du projet partiel «Accélération», les propositions de l'étape 1 ont été mises en œuvre dans la norme ELM en tant que processus de modification. L'exemple de l'AVS 21 permis de démontrer de manière productive que les modifications dans le processus peuvent être définies très rapidement et publiées pour tous les participants et participantes. Au cœur du nouveau processus de modification figure la mise en œuvre cohérente de changements prévisibles en tant que versions mineures autonomes et indépendantes de la norme. Ces versions mineures seront consolidées tous les quatre ans dans une nouvelle version majeure.

Étape essentielle, l'outil «OpenProject» a été introduit comme instrument de planification, de coordination et de définition des priorités. Il sera employé à l'avenir dans la standardisation, la certification et la collaboration avec tous les groupes spécialisés ainsi que le groupe d'intérêt Concepteurs ERP.

### Étape 2: projet partiel «Résultats CQSE» (3.2023–12.2023)

Des améliorations techniques du répartiteur et des processus et outils de développement ont été réalisées dans le cadre du projet partiel «Résultats CQSE». Le processus de modification technique a été encore optimisé (Jenkins DevOps Pipeline), et des couvertures-tests et d'autres métriques de qualité importantes sont évaluées de manière standardisée et régulièrement examinées. Un élément central est le passage de la gestion des versions de code de SVN à GIT, qui a pu être achevé fin 2023.

## Perspectives

### **Étape 2: projet partiel «Développement de DevOps CQSE» (1.2024–6.2024)**

L'objectif global de ce projet partiel consiste à développer «DevOps» – un regroupement de pratiques de développement éprouvées – au sein de Swissdec. Ces pratiques sont déjà bien ancrées au niveau du développement, et un potentiel d'optimisation existe encore au niveau de l'exploitation. Les outils et mesures utilisés sont convenus avec Swisscom pour boucler le cycle de vie DevOps dans les domaines du déploiement, des opérations et de la surveillance. Les avantages sont les suivants: mise à disposition accélérée de nouvelles versions ou normes, fiabilité accrue, plus grande flexibilité face à l'évolution des exigences et meilleure collaboration grâce à des processus bien rodés et des outils communs.

# Stratégie Swissdec

## État des lieux

Adoptée en 2019, l'actuelle stratégie de Swissdec doit être remaniée dans le cadre d'une vaste revue stratégique accompagnée par une entreprise externe. Ce projet a été planifié pour 2024 afin que l'on puisse tenir compte des enseignements tirés du projet «Mise à niveau du répartiteur». La revue stratégique a été initialisée au deuxième semestre 2023.

Le comité souhaiterait soumettre la stratégie actuelle à une revue et l'actualiser. Dans le cadre de cette revue portant sur le développement de l'Association, les questions centrales touchent notamment à la future forme de l'organisation, au financement ainsi qu'au positionnement dans l'environnement numérique suisse. Il s'agit d'analyser les opportunités et risques nouveaux en lien avec la numérisation et d'en tenir compte.

L'implication de l'écosystème joue un rôle central: tous les membres de l'Association ainsi que nos principaux partenaires, les concepteurs ERP, doivent participer au projet.

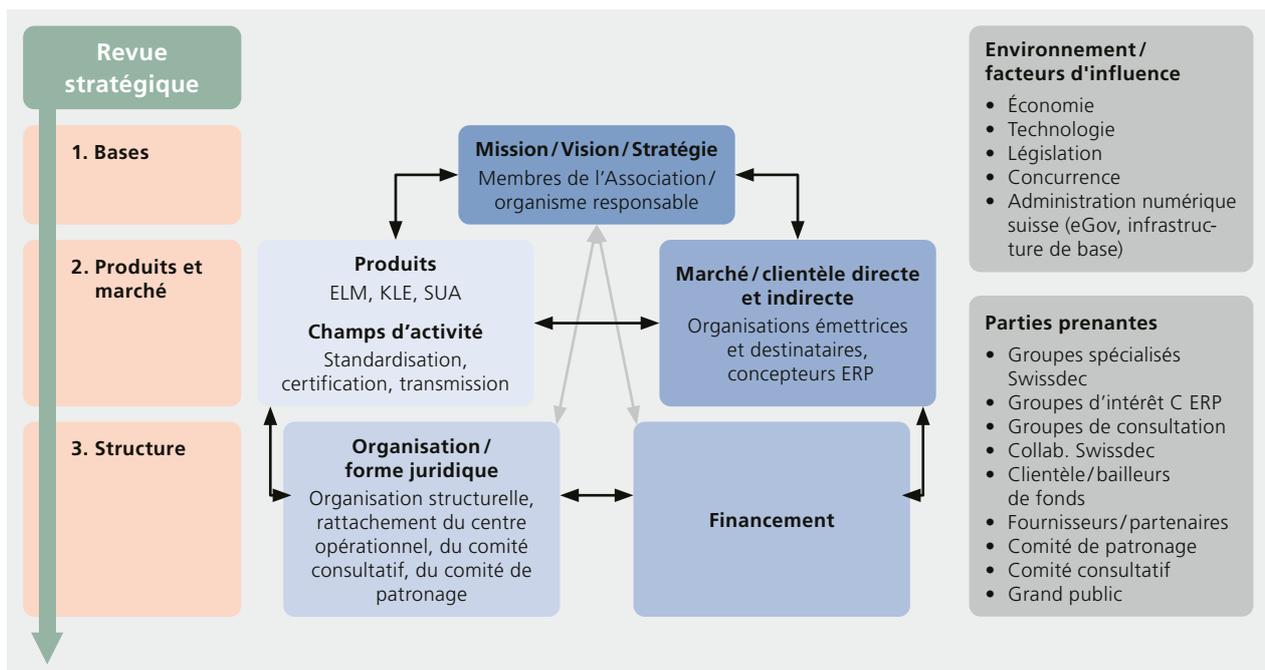
## Initialisation

La revue stratégique a été initialisée au deuxième semestre 2023. Le comité a chargé le centre opérationnel de réaliser une évaluation des offres des entreprises de conseil stratégique. Dans le cadre de l'évaluation, un appel d'offres a été lancé et trois entreprises ont été invitées à y participer.

Les trois entreprises ont toutes soumises de très bonnes offres sur le plan qualitatif et les ont présentées aux délégués et déléguées du comité ainsi qu'à Claudio Fischer, en tant que représentant du comité. C'est au final Eraneos Switzerland SA qui a remporté la mise. Le lancement de la revue stratégique avec le comité a eu lieu le 12 décembre 2023.

## Revue stratégique

Prévue en 2024, la revue stratégique s'accomplira en deux étapes, la première comprenant une analyse de la situation réelle et la seconde un concept de la situation visée. Le comité définira l'ampleur et le degré d'approfondissement du concept de la situation visée sur la base de l'analyse de la situation réelle.



Dans les deux étapes, les processus se déroulent conformément au graphique ci-dessus, en tenant compte de l'environnement et des facteurs extérieurs ainsi que du système de parties prenantes complexe de Swissdec.

La revue stratégique se décompose de la manière suivante:

1. Examen de la mission de Swissdec – finalité conformément aux statuts –, actualisation de la vision et définition des principes stratégiques dans les bases (voir 1 dans le schéma)
2. Définition de la stratégie de produit ainsi que du positionnement sur le marché et de la base de clientèle (voir 2 dans le schéma)
3. Possible incidence des deux éléments susmentionnés sur la forme d'organisation ou la forme juridique de l'Association nécessaire à l'avenir et le financement de celle-ci

Les résultats de la première étape – l'analyse de la situation actuelle – ont été portés à la connaissance du comité lors de la séance du 19 mars 2024 et la mise en œuvre de la deuxième étape – le concept de la situation visée – a été validée en conséquence.

Parallèlement à l'analyse de la situation actuelle, l'étude sur l'infrastructure de base est menée avec Administration numérique suisse (ANS), ses résultats constituant un élément important de la conception de la stratégie. Cette étude est décrite à la page 6.

### **Perspectives**

La revue stratégique s'achèvera d'ici décembre 2024 et la stratégie révisée sera présentée au comité pour validation. Les résultats seront communiqués lors de l'assemblée 2025 de l'Association. Si les adaptations de la stratégie entraînent des modifications des statuts, celles-ci seront également demandées lors de l'assemblée 2025. La nouvelle stratégie sera ensuite mise en œuvre par le biais de projets ad hoc.

# Optimisation des prestations informatiques (BCM) et de la comptabilité

## Optimisation des prestations informatiques (BCM)

### État des lieux

En 2022, un audit technique exhaustif a été réalisé par l'entreprise CQSE. Un résultat de cet audit concerne le petit team de développement d'itServe. Le comité entend l'aborder au moyen d'une optimisation des prestations informatiques et d'un Business Continuity Management (BCM) en lien avec celle-ci. En règle générale, le BCM doit garantir qu'en cas de défaillance, un team de développement minimise le risque d'interruptions critiques du système.

En juin 2023, itServe AG a montré au comité un premier aperçu du BCM, qui a été par la suite approfondi. Une proposition de mise en œuvre a été élaborée conjointement avec un autre fournisseur informatique du réseau d'itServe.

Le comité a pris connaissance de cette proposition le 28 septembre 2023 et mandaté l'élaboration d'une demande de projet, qui lui a ensuite été présentée le 12 décembre 2023 pour validation et approuvée.

### Étendue du projet

Le projet est réalisé en deux étapes: dans un premier temps, les scénarios BCM sont analysés en détail et des mesures en sont déduites. Ces dernières sont évaluées sur le plan des répercussions sur les processus et les responsabilités, les implications juridiques et organisationnelles et les frais d'exploitation.

À la fin de cette première étape, la mise en œuvre des mesures fait l'objet d'une demande auprès du comité. La deuxième étape consiste en la mise en œuvre des mesures souhaitées par le comité et en l'instauration d'un BCM en fonction du résultat de CQSE.

### Perspectives

Les travaux de l'étape 1 (initialisation) ont été lancés. Les résultats intermédiaires ont été présentés au comité en mars 2024. La demande pour l'étape 2 (mise en œuvre) est prévue pour la séance de juin 2024 du comité.

## Comptabilité

### Objectifs généraux

L'optimisation de la comptabilité chez Swissdec se concentre en priorité sur l'augmentation de l'efficacité et la simplification des processus existants. La majorité des procédures comptables est actuellement traitée manuellement, ce qui est non seulement chronophage mais également source d'erreur. Par conséquent, ces processus manuels offrent un potentiel d'optimisation significatif. L'identification et l'exploitation de ce potentiel peuvent considérablement améliorer l'efficacité et l'effectivité des processus comptables.

### Perspectives: objectifs pour 2024

Les processus de la comptabilité financière de l'Association Swissdec sont examinés sous l'angle des points suivants, appelés «lignes directrices» pour l'estimation du potentiel d'optimisation:

- **Réduction de la complexité:** simplification des structures et processus comptables complexes actuels.
- **Automatisation des processus manuels:** introduction de systèmes automatisés visant à réduire les interventions humaines et à augmenter l'efficacité.
- **Minimisation des erreurs:** réduction des erreurs humaines et accroissement de la précision au moyen de l'automatisation et des améliorations de processus.
- **Examen des solutions comptables potentielles:** analyse des exigences spécifiques du côté de Swissdec pour une évaluation ciblée.

# Standardisation

	2023				2024				2025				2026			
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.
<b>ELM Next</b> Projet conformément à la validation Commission de standardisation	[Barre verte]															
<b>KLE Next</b> Projet conformément à la validation Commission de standardisation	[Barre verte]															
<b>Norme suisse en matière de profil</b> Pilote Profil d'assurance	[Barre verte]															
<b>Mise à niveau du répartiteur</b> <b>Projet «Bilan électronique»</b> Déclaration des personnes morales à l'administration fiscale cantonale	[Barre verte]															
<b>Projet «Développement de DevOps CQSE»</b> Images Docker, processus de déploiement					[Barre verte]											
<b>Architecture</b> Comité d'architecture, ANS, petits projets					[Barre verte]				[Barre verte]				[Barre verte]			
<b>Projet «TariTemp» (Suva)</b> Tarification Mise à disposition de personnel	[Barre verte]															
<b>Projet «Norme minimale APG»</b> Déclaration de salaires à l'organe d'exécution			[Barre verte]		[Barre verte]				[Barre verte]				[Barre verte]			

-  mis en œuvre/en cours de mise en œuvre
-  en cours de planification (demande)
-  en cours de discussion (idée)

# ELM Next

## Objectifs généraux

Le projet «ELM Next» comprend l'intégralité des exigences concernant la norme ELM, qui ont été posées par Swissdec et par les groupes spécialisés. Différents développements ont été approuvés pour 2024. Il est toutefois important de noter que ces exigences ont certes été validées pour analyse et mise en œuvre, mais qu'elles ne seront publiées que dans le cadre d'une future version mineure ou majeure et ainsi mises en vigueur par la commission de standardisation.

## Perspectives pour 2024

### Infrastructure

En 2024, l'outil de gestion de la qualité a encore été développé et le projet «Swissdec Salary Calculator (SSC)» a été poursuivi dans le domaine de l'infrastructure. Ce dernier vise à automatiser, à uniformiser et de manière générale à moderniser la manière dont les données de référence sont générées pour la certification. À cette étape, on examine également dans quelle mesure les spécifications peuvent être enrichies avec des exemples de code et comment la maintenance des spécifications de Swissdec peut être uniformisée. L'objectif de ce projet est de moderniser durablement la méthodologie de travail de Swissdec, mais aussi de soutenir les concepteurs ERP dans le champ d'activité de la certification au moyen de spécifications élargies. Outre le projet SSC, les plateformes de communication pilotées en 2023 pour la gestion de la certification sont introduites à grande échelle et, partant, la communication entre concepteurs ERP et Swissdec s'en trouve modernisée (Open Project).

### Exigences spécifiques

Les principaux jalons du projet «ELM Next» résident dans la mise en œuvre des conséquences du nouvel avenant entre la Suisse et la France, la conclusion des conséquences de la convention de double imposition entre la Suisse et l'Italie et le traitement de l'exercice d'activités multiples dans la norme ELM.

Il est également prévu d'analyser d'autres aspects relatifs au travail. Il s'agit, du côté de la CSI, de la mise en œuvre de codes-barres 2D standardisés pour les certificats de salaire, d'une analyse du processus de correction du domaine Impôt à la source mis en œuvre dans ELM 5.0, mais aussi de la recherche de solutions et de l'uniformisation de la méthode de traitement des numéros de communes pour les domaines fiscaux. Du côté de l'AVS, plusieurs projets concernant les déclarations nulles pour les caisses d'allocations familiales ont été validés pour analyse, et, dans le domaine LPP, Swissdec se consacrera intensivement en 2024 à la phase pilote lancée en 2023 et au développement de la spécification publiée dans la version 5.0 d'ELM.

### Diffusion

L'an dernier, Zurich Assurance a été le premier destinataire de données classique à être raccordé au répartiteur en qualité d'expéditeur. Zurich Assurance a pu ainsi déclarer en ligne les impôts à la source sur les revenus de substitution mais aussi sur les prestations en rentes et en capital. Pour cet assureur comme pour les administrations fiscales cantonales, cette option offre un degré élevé d'automatisation et, spécifiquement au niveau de ces dernières, une consolidation des canaux de réception. En 2024, d'autres assureurs privés les rejoindront et profiteront de ce nouveau canal.

## KLE Next

### Objectifs généraux

Comme l'année précédente, nous examinons en permanence les propositions d'amélioration et les demandes de modification des assureurs. En 2024, tous les domaines sont employés en production. On peut donc s'attendre à de nouvelles demandes de modifications, que nous examinerons dans le cadre de «KLE Next».

L'intensification de l'utilisation de la norme KLE et la croissance du nombre de transactions renforcent la nécessité de planifier une nouvelle version. Même si, jusqu'à présent, seules des demandes de modification de moindre envergure ont été déposées, la version 2.0 de KLE est prévue courant 2024.

### Showcase

Déjà envisagé en 2023, le showcase n'avait pas pu être mis en œuvre faute de ressources. Il doit permettre de visualiser les processus et contenus techniques et d'aider les concepteurs ERP dans le cadre du développement. Le showcase contribuera par ailleurs à une meilleure compréhension des processus.

# Norme suisse en matière de profil (e-profil)

## **Accomplissements: rétrospective 2023**

Les travaux sur la nouvelle norme suisse en matière de profil (e-profil) ont de nouveau repris et un premier projet avec des participants pilotes a été élaboré. Dans une première étape, il convient de transmettre électroniquement les profils d'assurance (LAA, LAAC et IJM).

Lors de la première étape de développement, la commande de données de profil est déclenchée dans le système ERP de l'entreprise et transmise au système destinataire de l'assurance via le répartiteur. En contrepartie, cette dernière met les informations de profil en sens inverse à la disposition de l'entreprise pour un traitement automatique ultérieur.

L'utilisation de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) permet de garantir que les informations parviennent au destinataire souhaité.

## **Perspectives: objectifs pour 2024 et 2025**

La mise en œuvre de la norme suisse en matière de profil a donné naissance à une nouvelle norme Swissdec soutenant les processus situés en amont d'ELM pour la configuration des systèmes ERP. Les participants au pilote ont pour objectif de pouvoir transmettre les premières données de manière productive pour la période de déclaration 2025.

Après la publication finale de la norme et le déploiement sur le marché, il est prévu d'ouvrir la norme à d'autres domaines intéressés et de l'étendre aux besoins de ces derniers.

On entend également exploiter la bidirectionnalité et la fonction de notification prévues dans la «Swissdec Exchange Plattform (SEP)» pour la norme suisse en matière de profil. Les assureurs et les autorités pourront ainsi aviser les entreprises lorsque de nouvelles informations de profil sont disponibles.

## Prototype de bilan électronique, business case et MVP

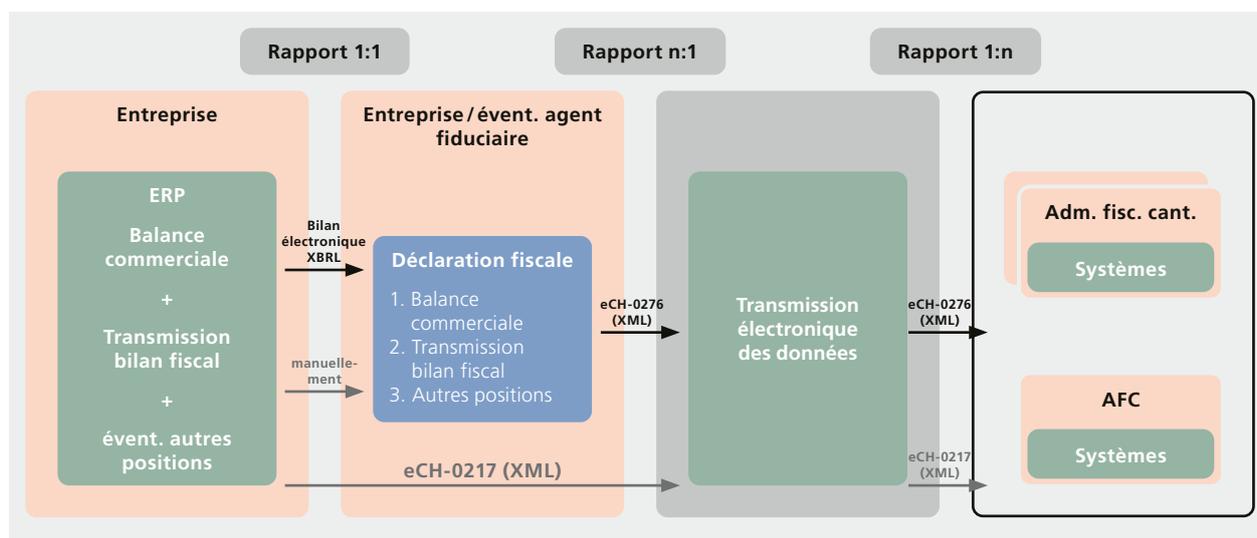
### Objectifs généraux

Le projet «Standardisation du bilan électronique et uniformisation des positions de la déclaration d'impôts des personnes morales de la CSI-IT» (projet «Bilan électronique») vise à échanger de manière électronique les données de bilan avec les autorités fiscales et à étendre et à standardiser les normes existantes XBRL et eCH-0229/ eCH-0276. L'accent est placé sur la transmission des comptes annuels aux autorités fiscales cantonales.

### Rétrospective 2023

Les résultats de l'étape 1 du projet «Mise à niveau du répartiteur» ont servi pour réaliser un prototype dans le projet partiel «Bilan électronique» de l'étape 2, dans lequel les données de bilan électronique peuvent être transmises via la nouvelle infrastructure Swissdec (SEP).

### Processus du bilan électronique via la «Swissdec Exchange Plattform (SEP)»



Les données sont transmises (au format XBRL) de la comptabilité financière d'Abacus à la solution de déclaration de KMS AG via le répartiteur. L'employeur peut y vérifier une nouvelle fois sa déclaration d'impôt et, si nécessaire, la compléter avant que les données ne soient transmises à l'administration fiscale cantonale compétente par le répartiteur (au format eCH-0276). Le processus est entièrement pris en charge, de l'invitation initiale (de l'administration fiscale à l'employeur) à la confirmation finale (quittance) de la déclaration fiscale soumise. La pénétration dans l'environnement-test a pu être démontrée avec succès le 31.10.2023.

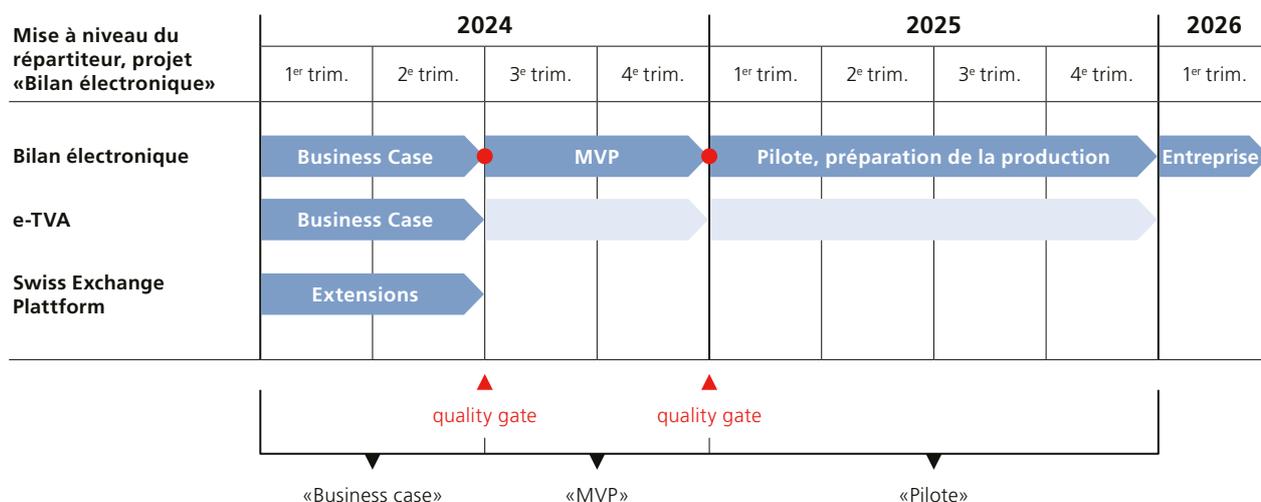
La stratégie comprend le développement évolutif du répartiteur en tant que projet stratégique. Le projet «Bilan électronique» est mis en œuvre au niveau de la SEP afin de tester les nouvelles technologies et d'identifier les avantages potentiels pour les entreprises et l'AFC. Le business case doit évaluer la transmission productive de déclarations fiscales (eCH-0276 bilan électronique et E-Tax personnes morales) à l'administration fiscale cantonale.

Le projet a établi le premier cas d'application pour la SEP et permet de nouveaux processus d'affaires grâce à un service de notification. La SEP offre des opportunités pour les normes à venir.

### Perspectives: objectifs pour 2024 / 2025

Le projet sera réalisé par étapes et le business case approfondi pour aboutir à de nouvelles conclusions. Après confirmation, par la CSI, du business case relatif au bilan électronique et à l'e-TVA, la mise en œuvre de la prochaine étape pourra être lancée au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 en tant que minimal viable product (MVP), avec, pour objectif, de procéder à la transmission productive en 2025.

### Planification des projets partiels «Bilan électronique» avec quality gates



## TariTemp (Suva)

### Objectifs généraux

Le projet «TariTemp» vise à remanier la tarification actuelle appliquée à la Suva pour la branche de la mise à disposition de personnel. Cette branche, la deuxième en importance parmi les entreprises assurées à la Suva, présente des différences considérables par rapport à d'autres secteurs et est soumise à des changements constants, tout en enregistrant une forte croissance. Actuellement, la tarification suit une subdivision sommaire en deux parties d'entreprise (A et B) avec des branches d'activité différentes, ce qui entraîne des distorsions de concurrence et un manque de transparence.

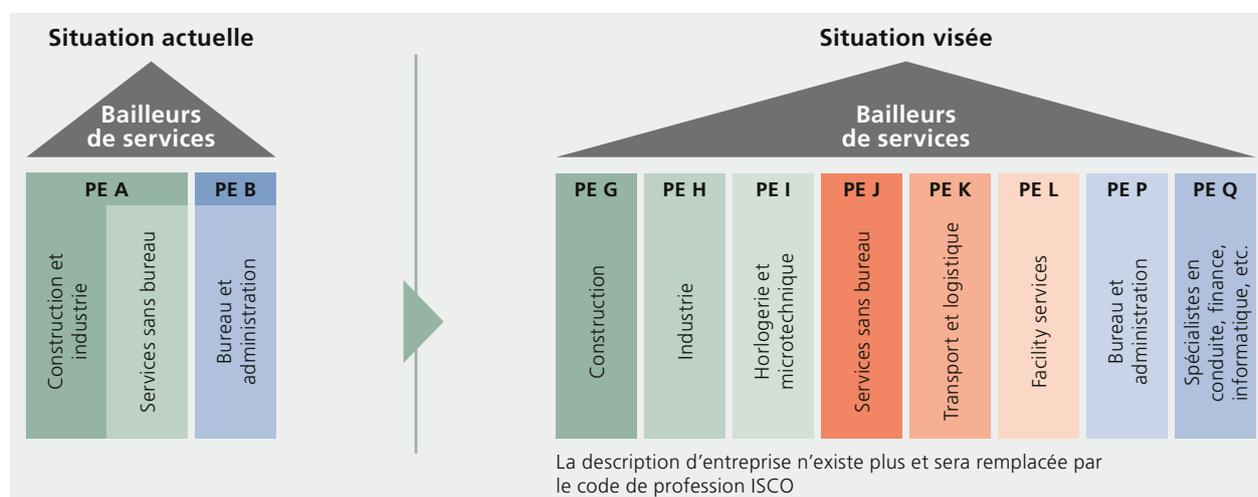
Le projet vise à développer un modèle de tarification sur mesure «TariTemp» en collaboration avec swissstaffing. La pratique actuelle, qui consiste à déclarer l'ensemble des salaires par partie d'entreprise, est remplacée par une nouvelle. À l'avenir, les masses salariales seront déclarées par personne et par intervention, chaque intervention contenant des informations détaillées, notamment sur la personne, le nombre d'heures, le taux horaire brut, l'activité exercée, etc.

La subdivision des parties d'entreprise sera affinée afin de mieux tenir compte des différents risques. Huit parties d'entreprise seront définies, notamment les suivantes: construction, industrie, services sans bureau, transport et logistique, facility services, bureau et administration. Cette classification plus précise permettra de fixer des primes adaptées au risque pour chaque branche d'intervention, ce qui réduit les subventions croisées et les distorsions de concurrence.

La mise en œuvre technologique obéira à un schéma XML, basé sur ELM 5.0, qui garantit une intégration sans faille dans les systèmes de la Suva via l'infrastructure Swissdec. Les déclarations de salaires par intervention seront effectuées en suivant la nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19, ce qui permet une attribution automatique aux parties d'entreprise. Cette approche vise une plus grande transparence, une meilleure gestion des risques par les entreprises de mise à disposition de personnel et une optimisation de la charge découlant des primes.

### Perspectives: objectifs pour 2024 / 2025

La Suva prévoit de soutenir la branche de la mise à disposition de personnel au moyen de formations et de campagnes d'information. Une évolution continue et un ajustement du modèle de tarification tenant compte du feedback des entreprises de mise à disposition de personnel sont également envisagés. L'intégration dans les systèmes ERP actuels sera facilitée et l'automatisation complète des processus d'exploitation devra décharger les entreprises de mise à disposition de personnel sur le plan administratif. Globalement, le projet vise à instaurer une tarification moderne, adaptée aux besoins et transparente dans la branche.

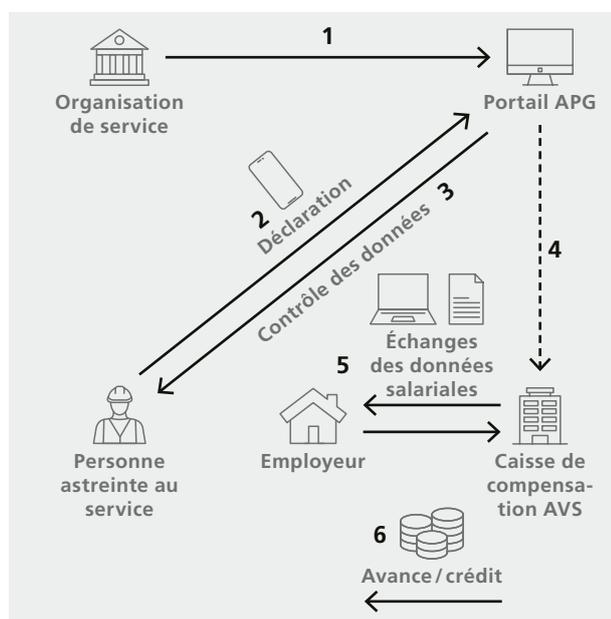


## Norme minimale APG

Le régime des allocations pour perte de gain (APG) compense la perte de gain des personnes servant dans l'armée ou la protection civile, effectuant un service civil ou suivant des cours pour moniteurs et monitrices «Jeunesse et sport». À compter de 2026, le processus papier actuel (formulaire APG) sera remplacé par un format numérique. Ce changement de processus s'inscrit dans les objectifs suivants:

- Versement plus rapide des prestations grâce à un raccourcissement du délai d'exécution du processus
- Amélioration de la qualité des données grâce au traitement numérique et sans discontinuité des prestations
- Augmentation du degré d'automatisation chez les employeurs et les organes d'exécution
- Simplification du contrôle et de la finalisation des données par les prestataires

Le nouveau processus est conçu de la manière suivante:



L'organisation de service déclare les jours de service dans un nouveau système (1). La personne astreinte au service reçoit, à la place d'un formulaire APG papier, un accès à un portail, dans lequel elle doit vérifier et compléter les données relatives à la demande d'APG (2 et 3). La demande d'APG est ensuite transmise au format numérique à la caisse de compensation AVS compétente (4). La caisse collecte les données sur le salaire via une interface avec l'employeur (5), calcule la prestation, la verse et clôt le cas (6).

L'un des éléments clés du nouveau processus est la récupération, par la caisse de compensation, de la déclaration de salaires auprès de l'employeur (étape 5 du schéma). Cette opération s'effectue par le biais des portails des caisses de compensation ou, exceptionnellement, sur papier. Le processus doit en outre être soutenu par une norme définie par eAVS/AI, qui permet de collecter les données de manière en grande partie automatisée par le biais des programmes de comptabilité salariale des concepteurs ERP et autorise ainsi un traitement efficient et largement automatisé.

eAVS/AI et Swissdec sont en train d'évaluer l'intégration de cette norme dans le portefeuille de Swissdec. Celle-ci doit connaître une diffusion rapide, répondre aux besoins des employeurs et des caisses de compensation et pouvoir être mise en œuvre avec des investissements négligeables. Une étude préalable, qui doit fournir les bases pour une décision en 2024, est en cours jusqu'en mars 2024, la mise en œuvre devant intervenir d'ici avril 2025.

Les détails relatifs à la numérisation des APG sont disponibles auprès des instances suivantes:

- [Site Internet de l'Office fédéral des assurances sociales \(OFAS\)](#)<sup>1</sup>
- [Centre d'information AVS/AI](#)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> [www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/dti-strategie/projekte-dti/eo-digitalisierung.html](http://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/dti-strategie/projekte-dti/eo-digitalisierung.html)

<sup>2</sup> [www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales/Prestations-du-régime-des-APG-AMat-AAP-APC-AAAdop/Demande-numérique-pour-les-APG-dès-2026](http://www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales/Prestations-du-régime-des-APG-AMat-AAP-APC-AAAdop/Demande-numérique-pour-les-APG-dès-2026)

## Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

	Domaines													Processus				Infra-structure		
	AVS	CAF	APG	LAA	LAAC	IJM	LPP	Certificat de salaire	Impôt à la source	Frontaliers	Statistiques	Bilan	TVA	IA	Déclaration de salaires	Déclaration EMS	Traitement des prestations	Traitement des profils	Déclaration des données financières	Transmission sécurisée (SUA)
<b>Normes, processus</b>																				
<b>Norme suisse en matière de prestations (KLE)</b> • Processus de prestations intégré client (KLE)				✓	✓	✓											✓			✓
<b>Norme suisse en matière de salaire (ELM)</b> • Entrées, mutation, sorties (EMS) • Déclaration uniforme de salaires (ELM)	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓				🔍
<b>Projet «Norme suisse en matière de profil»</b> • Échange électronique d'informations de profil	🔍	🔍	🔍	⚙️	⚙️	⚙️	🔍	🔍	🔍	🔍	🔍	🔍	🔍	🔍				⚙️		⚙️
<b>Projet «Norme de bilan électronique»</b> - Transmission des données de bilan à l'administration fiscale cantonale - Connexion à l'AFC												⚙️			🔍	🔍			⚙️	🔍
<b>Projet «Norme minimale APG»</b> - Données salariales aux organes d'exécution			🔍														🔍	🔍		🔍
<b>Projet «TariTemp» (Suva)</b> - Tarification Mise à disposition de personnel				⚙️											⚙️		⚙️			🔍
<b>Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)</b> • Processus de commande des certificats	🔍	🔍	🔍	✓	✓	✓	🔍										✓			✓

- ✓ en phase productive
- ⚙️ en cours
- 🔍 en phase d'observation

**Rapport annuel 2023  
de l'Association Swissdec**

1.4.2023 – 31.3.2024

**Swissdec**

Case postale  
6002 Lucerne